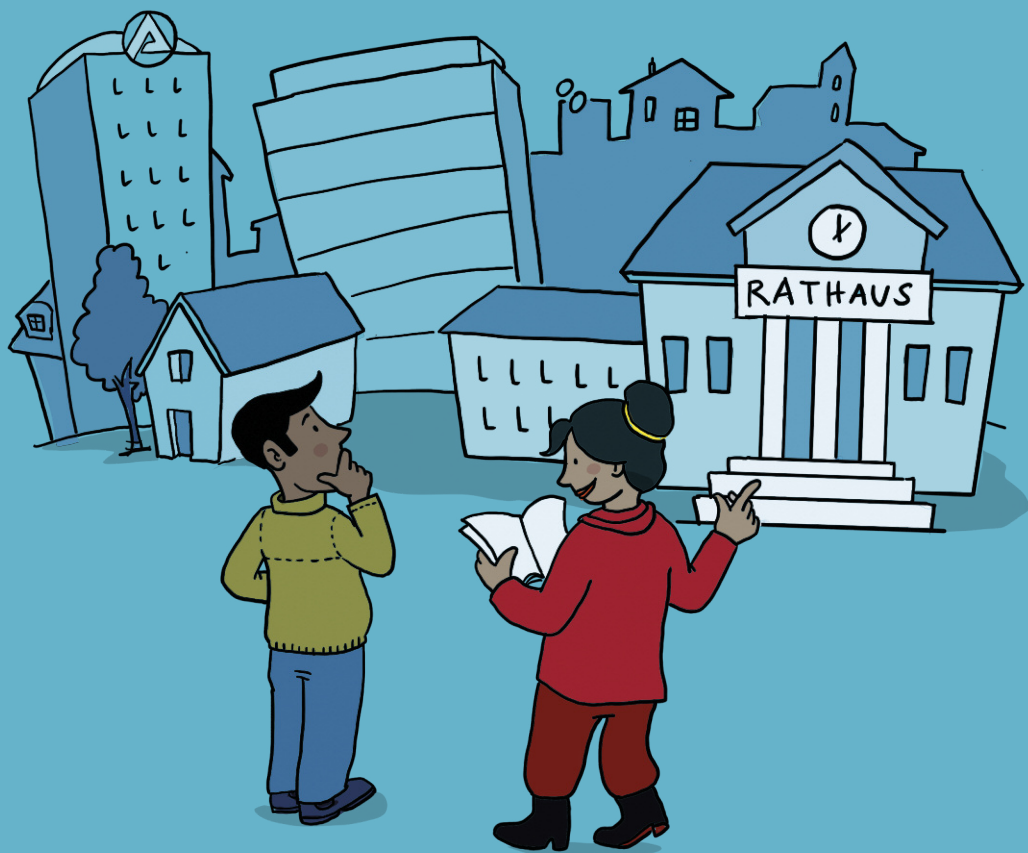


ENFIN ARRIVÉS À BON PORT



Guide-info
pour les réfugiés en Saxe-Anhalt



Chère lectrice, cher lecteur,

Après avoir parcouru le long chemin souvent semé d'embûches, et même dangereux, qui vous a mené depuis votre pays jusqu'ici en Saxe-Anhalt, vous avez déposé une demande d'asile dans le centre de premier accueil. Et voici que vous êtes arrivés dans cette ville ou ce village de notre Land où vous allez enfin pouvoir vous installer.

Les questions se pressent, surtout si votre qualité de réfugié vient d'être officiellement reconnue. Combien d'argent me faut-il pour vivre décemment ? Puis-je bénéficier de prestations sociales ? Est-ce que je vais trouver un logement ? Si oui, comment pourrai-je l'aménager ? Où est-ce que je peux apprendre l'allemand ? Comment faire valider mes certificats et mes diplômes ? Comment trouver le plus rapidement possible une formation ou un emploi ? Dans quelle école est-ce que mes enfants iront ? Quelles sont les habitudes des gens qui vivent ici, et qui peut m'aider à m'y retrouver dans cette nouvelle vie ? Comment trouver des gens qui parlent ma langue maternelle et comment rencontrer les gens d'ici ?

Le plus vite vous trouverez des réponses à ces questions-là – et à toutes les autres, le plus vite vous aurez l'impression d'être enfin arrivés à destination. Ce guide est fait pour vous aider.

La Saxe-Anhalt est un Land riche en histoire, où paysage et identité culturelle revêtent de multiples aspects. La région offre des perspectives prometteuses du point de vue de l'éducation et de la formation professionnelle, et l'enseignement supérieur fait preuve d'une belle vitalité. Il fait bon vivre dans nos villes et villages, et les associations sportives n'y manquent pas – ni les activités culturelles, d'ailleurs. Vous rencontrerez des gens de bonne volonté, qui essaient de se mettre à votre place en espérant que vous vous acclimateriez vite ici et que vous vous y sentirez bien.

Ils sont en fait nombreux prêts à accompagner vos débuts ici en Saxe-Anhalt, à vous rendre service et à venir à la rescousse quand il le faut. Ne vous laissez pas décourager par des expériences plus ou moins plaisantes. Avec ce guide, vous saurez où rencontrer tous ces gens ouverts d'esprit, engagés et solidaires.

Soyez les bienvenus en Saxe-Anhalt, où nous vous souhaitons d'être enfin arrivés à bon port !



Susi Möbbeck

Secrétaire d'État au ministère du Travail,
des Affaires sociales et de l'Intégration du Land de Saxe-Anhalt
Déléguée du gouvernement du Land à l'intégration

Au sujet de ce guide

Le but de ce guide est de vous aider à vous orienter si, après avoir sollicité l'asile, vous vivez dans une commune de Saxe-Anhalt.

Voici ce que vous trouverez dans les **neuf chapitres** qui le composent :

- des informations essentielles sur la vie au quotidien en Saxe-Anhalt et partout en Allemagne ;
- des indications sur les initiatives, les projets et tous les dispositifs en place qui ont pour objectif de vous soutenir dans toutes les situations inédites que vous rencontrerez ;
- une sélection de liens qui vous redirigeront vers des points d'information et des réseaux constitués pour vous aider, en ligne ou sur place, à trouver votre voie en Saxe-Anhalt.

Enfin, la dernière partie, très pratique, regroupe dans une liste choisie de la documentation et des adresses pour que vous trouviez vos repères en Saxe-Anhalt.

Toutes les informations données dans cette brochure tiennent compte de la loi telle qu'elle était en vigueur en novembre 2016. Toutefois, par souci de concision, elles ne sont pas exhaustives. Tout particulièrement en ce qui concerne le droit d'asile, nous vous recommandons vivement de vous informer auprès des permanences d'aide et de conseil ou du Service des étrangers pour vous assurer que la loi n'a pas été modifiée depuis cette date.

Ce guide est disponible **sur support papier** dans de nombreux endroits de Saxe-Anhalt¹ dans les langues suivantes : afghan (pachto), arabe, allemand, anglais, français, persan (farsi), russe, serbe et tigrinya.

Il est aussi accessible **en ligne** : sur la plateforme dédiée à l'intégration **Integrationsportal Sachsen-Anhalt**, sur une **Web App** (site web à consulter depuis son smartphone) et comme **appli** où il est régulièrement actualisé.

Par ailleurs, les réfugiés hébergés dans les structures d'accueil du Land de Saxe-Anhalt (« Landes-Aufnahmeeinrichtungen/LAE ») trouveront un grand nombre de renseignements dans l'**Info-Guide für Flüchtlinge « Ankommen und mehr »/GUIDE-INFO ARRIVER, ET PLUS.**

¹ Par exemple auprès des centres d'aide et d'accueil des migrants, des services des étrangers, des services sociaux, des Jobcenter, des agences pour l'emploi ou des sociétés immobilières

La Saxe-Anhalt se présente

Avec le temps, plus vous serez habitués à la commune où vous êtes maintenant domiciliés, plus vous trouverez le temps de découvrir des choses nouvelles. Par exemple, que nombreux sont les arguments qui plaident en faveur de démarrer une nouvelle vie ici en Saxe-Anhalt pour repartir sur de nouvelles bases. Il est vrai que notre Land présente beaucoup d'atouts.

La Saxe-Anhalt est centrale, au milieu de cette grande région qu'on appelle « Mitteldeutschland ». Les métropoles voisines que sont Leipzig (au sud), Berlin (au nord) et Hanovre (à l'ouest) sont faciles d'accès depuis Dessau-Roßlau, Magdebourg et Halle (Saale), les villes les plus importantes de Saxe-Anhalt.

Le nombre d'habitants d'origine étrangère a pratiquement doublé en Saxe-Anhalt entre 2010 et 2016. Environ 100 000 ressortissants de pays étrangers vivent aujourd'hui dans les villes, districts et communes de notre Land. Parmi eux se trouvent traditionnellement des citoyens de l'Union européenne comme les Polonais et les Roumains, mais aussi des personnes originaires de la Fédération de Russie. À côté des réfugiés, un grand nombre de personnes qui vivent en Saxe-Anhalt ont un passé migratoire. Ils ont obtenu la nationalité allemande en se faisant naturaliser ou parce qu'ils sont nés ici.

La Saxe-Anhalt s'engage pour l'insertion des réfugiés. Accueillir, héberger, procurer les conditions matérielles d'un accueil digne de ce nom et des soins : pour tout cela, les communes sont soutenues par les autorités du Land, tout comme pour l'initiation à la langue allemande et l'accès à l'emploi et à la formation. Les accompagnateurs du « *Willkommensbegleitung* », les pilotes de l'intégration (Integrationslotsen) ou le service volontaire fédéral allemand (BFD) sont des initiatives ô combien utiles sur le long chemin de l'intégration.

Un grand nombre d'habitants de la Saxe-Anhalt font preuve de compréhension et sont prêts à rendre service aux réfugiés. Ils s'impliquent au travail ou pendant leur temps libre pour que les réfugiés puissent organiser leur vie de façon autonome et se sentir bien ici.

La Saxe-Anhalt offre de nombreuses opportunités aux nouveaux arrivants, à travers par exemple :

- des cours de langue et des cours civiques d'intégration subventionnés ;
- un soutien au niveau de l'école et de la formation professionnelle, tout particulièrement aux jeunes réfugiés ;
- du travail d'intérêt général subventionné et des mesures variées de formation initiale ou continue pour les réfugiés de moins de 25 ans ;
- accompagnement et conseils, p. ex. pour les démarches administratives et les décisions à prendre du point de vue éducation et formation professionnelle ;
- des loisirs, des activités sportives et culturelles ;
- la possibilité de sentir qu'on fait partie de la société au sein d'associations, de diverses initiatives et d'organisations de migrants ;
- la possibilité de rencontrer des citoyens engagés et solidaires et d'échanger avec eux.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Chapitre 1 – Assistance, prestations, conseil | 8 |
| Prestations sociales pour les personnes reconnues en tant que réfugiés | 8 |
| Prestations sociales pour demandeurs d'asile, personnes « tolérées » sur le territoire et celles tenues de le quitter | 9 |
| Conseil et accompagnement à l'échelon local | 10 |
| Aide aux réfugiés mineurs non accompagnés (MNA) | 10 |
| Conseil aux jeunes réfugiés et à leurs parents | 11 |
| Conseil pour les migrant(e)s adultes | 11 |
| Soutien pour mieux communiquer | 12 |
| Chapitre 2 – Arrivée dans votre commune | 14 |
| Comment s'y retrouver et organiser son quotidien | 14 |
| Service bancaire de base : ouvrir un compte basique | 14 |
| Services de virement de fonds (transfert d'argent) | 15 |
| Produits alimentaires abordables | 15 |
| Vêtements à petits prix | 15 |
| Meubles et articles ménagers à petits prix aussi | 15 |
| Contrats de téléphonie mobile | 16 |
| Accès à Internet | 16 |
| Prendre les transports publics de proximité – Bus et train | 16 |
| Comment se comporter sur la chaussée | 17 |
| Aller à la piscine ou se baigner dans des cours d'eau et plans d'eau | 17 |
| Aller à la rencontre des autres et retrouver ses compatriotes | 18 |
| Assurances – Responsabilité civile pour les réfugiés | 19 |
| Contrats et bonnes affaires sur le pas de la porte | 19 |
| Comment réagir dans des situations d'urgence | 19 |
| Chapitre 3 – Le logement | 20 |
| Obligation de résidence dans le Land | 20 |
| Hébergement | 20 |
| Location d'un appartement | 21 |
| Bonne température ambiante et qualité de l'air intérieur | 22 |
| Trier les déchets | 23 |
| Un bon voisinage | 23 |
| Chapitre 4 – Apprendre l'allemand, accélérer son insertion | 24 |
| Communiquer plus facilement et mieux s'en sortir grâce à la langue allemande | 24 |
| Trouver où ont lieu les cours civiques dits d'intégration | 24 |

| | |
|--|----|
| S'inscrire à un cours d'intégration | 25 |
| Cours de langue si vous ne pouvez pas prétendre à un cours d'intégration | 26 |
| Apprendre l'allemand dans des cercles ou des cours de conversation | 26 |
| Apprendre l'allemand en ligne | 27 |

Chapitre 5 – Marché de l'emploi et formation 28

| | |
|---|----|
| Pourquoi l'emploi et la formation sont-ils si importants pour vous ? | 28 |
| Encourager activement l'accès au travail et à la formation | 28 |
| Accès au marché de l'emploi | 29 |
| L'autorisation de travail (Arbeitslaubnis / Beschäftigungserlaubnis) | 30 |
| Permis de travail restreint et interdiction de travailler | 31 |
| Examen de l'équivalence des diplômes professionnels acquis à l'étranger | 31 |
| Soutien pour la reconnaissance des qualifications professionnelles | 32 |
| Se familiariser avec le monde du travail allemand | 33 |
| Perspectives d'emploi grâce à la formation professionnelle | 34 |
| Soutien pour entrer en formation professionnelle ou s'y préparer | 35 |
| Études supérieures | 36 |
| Services de placement sur le marché du travail organisés par l'Agence pour l'emploi et par le Jobcenter | 37 |
| Conseils et accompagnement dans la recherche d'emploi. « Willkommensbegleitung » et Jobbrücke PLUS | 38 |
| Accompagnement des débuts (« Willkommensbegleitung ») de l'initiative du Land de Saxe-Anhalt Fachkraft im Fokus (FIF) | 38 |
| Jobbrücke PLUS/Passerelle pour l'emploi PLUS | 39 |
| Trouver des offres d'emploi en ligne – Bourses aux emplois | 39 |
| Vos droits en tant qu'employé | 39 |
| Accès au travail et à la formation en un coup d'œil | 41 |

Chapitre 6 – Soins de santé et assistance médicale – Circonstances particulières 42

| | |
|---|----|
| Soins médicaux | 42 |
| Le titre de traitement/Behandlungsschein | 43 |
| Communiquer avec le médecin | 43 |
| Urgences médicales graves – Ce qu'il faut savoir pour votre propre sécurité | 44 |
| Centres psychosociaux | 44 |
| Aide médicale à titre gratuit : MediNetz Magdeburg | 45 |
| Aides pour les personnes présentant une déficience auditive ou visuelle | 45 |
| Soutien aux femmes réfugiées enceintes | 45 |
| Aide spécifique aux femmes réfugiées victimes de violence | 46 |
| Soutien si vous êtes discriminés en raison de votre orientation sexuelle | 47 |

Chapitre 7 – Jardin d'enfants et scolarité des plus grands 48

| | |
|--|----|
| Kindergarten / Kindertagesstätte (Kita) | 48 |
| Scolarité obligatoire des mineurs | 48 |
| Le système scolaire en Saxe-Anhalt | 49 |
| Inscrire votre enfant à l'école | 50 |
| Éducation et participation aux activités – das Bildungspaket | 50 |

Chapitre 8 – Vivre en Allemagne 51

| | |
|---|----|
| Démocratie et droits de l'homme : les bases du vivre ensemble | 51 |
| En savoir plus sur la vie en Allemagne pour mieux s'y retrouver | 53 |
| Participer à la vie locale crée des affinités | 53 |
| Nouer des liens, rencontrer des gens, acquérir des compétences : le service volontaire BFD | 54 |

Chapitre 9 – Statut relatif au permis de séjour et procédure de demande d'asile 55

| | |
|---|----|
| Bénéficiaire de quelle protection ? Ses conséquences | 55 |
| L'autorisation provisoire de séjour/Aufenthalts gestattetung | 56 |
| Le retour volontaire | 56 |
| Droit au séjour des membres de votre famille | 57 |
| Informations supplémentaires sur le droit d'asile et la protection des réfugiés | 57 |

Documentation – Adresses – Contacts 58

Mentions légales 66

Dès votre arrivée dans votre commune de résidence en Saxe-Anhalt, vous aurez de nombreuses possibilités de mener votre vie de manière autonome. Pour bien gérer votre vie quotidienne, il est important que vous vous informiez sur tout ce qui est en place pour faciliter votre installation et votre intégration. Dans ce chapitre, vous apprendrez quels dispositifs vous seront d'un grand secours.

À partir du moment où vous quittez le centre de premier accueil, c'est l'administration locale qui est chargée des prestations sociales. Celles-ci sont censées vous assurer un niveau de vie adéquat, et aussi faciliter votre intégration au sein de la société allemande.

De votre statut dépend quelles sont les autorités compétentes à cet égard. Voyez le tableau ci-dessous :

Demandeurs d'asile, personnes dont le séjour est « toléré »

Sozialamt
(prestations sociales)

Personnes reconnues en tant que réfugiés (autorisation de séjour)

Jobcenter

Personnes âgées de plus de 65 ans ou dans l'incapacité d'exercer un travail rémunéré

Sozialamt
(protection sociale de base)

! Si vous n'avez pas encore reçu d'avis officiel de la part de l'Office fédéral de la migration et des réfugiés/Bundesamt (BAMF) et que vous désirez en savoir plus sur les conséquences de la décision du BAMF, veuillez vous reporter au **chapitre 9**.

Prestations sociales pour les personnes reconnues en tant que réfugiés

Premier cas – Vous êtes apte au travail ou bien vous vivez avec une personne ayant elle-même une entière capacité de travail et vous êtes une personne ayant droit à une protection internationale/**anerkannter Schutzberechtigter** (que vous soyez bénéficiaire du droit d'asile selon la Constitution/Asylberechtigter ; réfugié selon la convention de Genève ; ou bénéficiaire d'une protection subsidiaire) ou encore réfugié dit **Kontingentflüchtling**. Dans ce cas, ce n'est pas la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile/Asylbewerberleistungsgesetz (AsylbLG) qui entre en ligne de compte pour vous. C'est le Chapitre II du Code social/Sozialgesetzbuch (SGB II – Grundsicherung für Arbeitsuchende, connue aussi sous le nom de « Hartz IV »).

Adressez-vous alors au **Jobcenter** local pour tout ce qui touche à la protection sociale de base des demandeurs d'emploi.

Le Jobcenter est d'ailleurs votre interlocuteur en ce qui concerne :

- l'insertion professionnelle (placement des personnes en recherche d'un emploi ou d'une place de formation) ;
- la garantie des moyens de subsistance ;
- la garde des enfants, des conseils en cas de problèmes de surendettement et de dépendance, une assistance psychosociale ;
- une place dans les cours d'intégration de l'Office fédéral de la migration et des réfugiés BAMF. (Le Jobcenter vous redirigera vers les structures adéquates.)

Vous trouverez **ici** votre Jobcenter local en Saxe-Anhalt.



Petite astuce : Le *Sozial- und Wohnungsamt* de Magdebourg, par exemple, propose de vous aider pour remplir le formulaire de première demande de prestations « Hartz IV »/SGB II-Leistungen. N'hésitez pas non plus à demander de l'aide à votre municipalité.

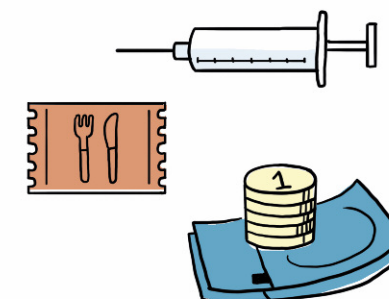
Second cas – Vous n'êtes pas apte au travail, ou bien vous ne vivez pas avec une personne ayant elle-même une capacité de travail pleine et entière : vous pourriez éventuellement avoir droit aux prestations prévues par le Chapitre XII du Code social (SGB XII). Si nécessaire, adressez-vous au bureau d'aide sociale/Sozialamt de votre domicile.

Prestations sociales pour demandeurs d'asile, personnes « tolérées » sur le territoire et celles tenues de le quitter

En Saxe-Anhalt et sur tout le territoire allemand, les prestations sociales pour les demandeurs d'asile, personnes « tolérées »/geduldet sur le territoire et celles dans l'obligation de le quitter/ausreisepflichtig sont régies par la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile/**Asylbewerberleistungsgesetz (AsylbLG)**. Selon cette loi, vous obtenez des services de base/Grundversorgung **pendant les 15 premiers mois**, à condition d'être domicilié en Allemagne ; et d'être en possession d'une autorisation provisoire de séjour/**Aufenthalts-gestattung** ; ou bénéficiaire d'un sursis à l'éloignement/Duldung.



! Ces prestations sont aussi fournies en nature selon le principe du **Sachleistungsprinzip**. Voici ce que cela signifie : si, en fait, ce sont principalement des allocations financières qui sont attribuées, ces dernières peuvent être remplacées à tout moment par des bons.



En plus d'un logement dans une résidence pour demandeurs d'asile ou dans un appartement, vous êtes assurés d'obtenir nourriture, habillement et tout ce qui est nécessaire à l'hygiène corporelle. Les prestations selon AsylbLG comprennent :

- prestations en nature (logement, chauffage et ce dont un ménage a besoin) ;
- prestations sous forme d'allocation financière (pour la nourriture, les vêtements, la mobilité et les soins corporels) ;
- aide aux malades (traitement des maladies, suivi de grossesse et naissance).

Selon la loi AsylbLG, le montant des allocations dépend de votre âge, de votre situation familiale au moment où vous avez été assigné à une commune (p. ex. célibataire ou marié(e) et du type d'hébergement (appartement individuel/Wohnung ou collectif /Gemeinschaftsunterkunft).

Adressez-vous au Sozialamt local pour tout ce qui touche aux prestations sociales.

Rendez-vous au Sozialamt si, par exemple, vous avez besoin de :

- prestations qui assurent votre subsistance ou votre logement ;
- de soutien, d'assistance ou de conseils.



► Vous trouverez [ici](#) une liste des bureaux d'aide sociale/Sozialämter en Saxe-Anhalt. ►

Petite astuce : Les centres spécialisés (**Centres d'aide et d'accueil des migrants/Migrationsberatungsstellen**) peuvent vous aider à remplir les formulaires de demandes d'allocations ou de prestations sociales

Conseil et accompagnement à l'échelon local

Dans de nombreux endroits en Saxe-Anhalt, diverses initiatives ont été mises en place avec l'objectif de conseiller et d'accompagner les réfugiés, ou toute autre personne au parcours migratoire. Vous trouverez les adresses des plus importantes parmi elles – présentes en Saxe-Anhalt, mais aussi sur tout le territoire allemand – grâce au système de renseignements **Auskunftssystem de l'Office fédéral de la migration et des réfugiés (BAMF)**. Une carte de votre région vous aidera à vous repérer. Renseignez le code postal/Postleitzahl de votre domicile, et vous obtiendrez une liste des principales initiatives qui se consacrent à l'intégration près de chez vous.

Aide aux réfugiés mineurs non accompagnés (MNA)

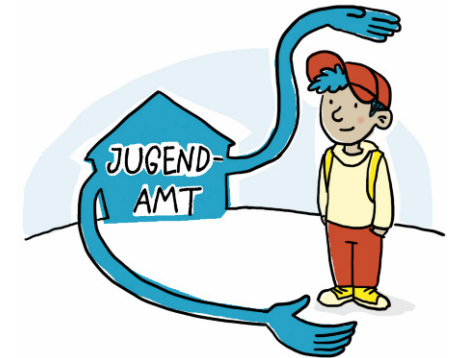
Les enfants de moins de 18 ans qui arrivent en Saxe-Anhalt sans être accompagnés par leurs parents ou par tout autre responsable légal/unbegleitete minderjährige Flüchtlinge (UMA) sont suivis par les services d'aide à la jeunesse/Jugendhilfe. Si un regroupement familial n'est pas envi-

sageable, des centres d'accueil ou des familles d'accueil s'occupent des jeunes mineurs non accompagnés. Les coûts sont assumés par la municipalité ou par le Land. Le soutien apporté aux mineurs isolés étrangers est du ressort de l'Office de protection de la jeunesse/Jugendamt.

L'**association refugium e. V.** peut servir de tutelle aux mineurs non accompagnés et se tient comme interlocuteur à leurs côtés.

Conseil aux jeunes réfugiés et à leurs parents

L'Office de protection de la jeunesse/Jugendamt est l'autorité compétente pour venir en aide aux jeunes réfugiés et à leurs familles. C'est le **Jugendamt** qui conseille et renseigne les parents, p. ex. au sujet des places au jardin d'enfants, des frais à payer/Elternbeiträge, des droits éventuels à une garde d'enfants ou à une aide à la petite enfance/Frühförderung. Vous trouverez les Offices de protection de la jeunesse/Jugendämter dans les plus grandes villes et les districts/Landkreise de Saxe-Anhalt. **Ici** sont indiquées les adresses des personnes à contacter au Jugendamt le plus proche de votre domicile.



Jugendamt = OFFICE DE PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les services d'aide aux jeunes immigrés/**Jugendmigrationsdienste** sont des dispositifs de conseil et d'accompagnement pour les jeunes ayant fui leur pays, ou tout simplement les jeunes migrants. Leur offre s'adresse aux jeunes adolescents et adultes âgés de 12 à 27 ans qui viennent d'arriver. Ils se donnent comme objectif de promouvoir l'intégration de chacun d'entre eux.

Ces services d'aide aux jeunes immigrés sont présents dans de nombreuses villes de Saxe-Anhalt. Ils sont parrainés par diverses institutions et proposent :

- de vous accompagner au cours du processus d'intégration et de vous rediriger, le cas échéant, vers d'autres services ;
- de vous conseiller personnellement, p. ex. au sujet de l'école, de la formation professionnelle, mais aussi sur d'autres sujets, et même en situation de crise ;
- de conseiller les familles au parcours migratoire : parents, jeunes adultes et enfants ;
- de favoriser les rencontres entre jeunes migrants et jeunes Allemands.

► Vous trouverez [ici](#) les adresses des services d'aide aux jeunes immigrés/Jugendmigrationsdienste près de chez vous. ►



Conseil pour les migrant(e)s adultes

Les Centres d'aide et d'accueil aux migrants adultes/Migrationsberatungsstelle für Erwachsene offrent leur soutien aux réfugiés et immigrants à leur arrivée en Allemagne quand ils sont âgés de plus de 18 ans. Par exemple, ils peuvent procurer :

- des conseils pour remplir les formulaires des autorités administratives ;
- un accompagnement pour les démarches à accomplir ;
- des conseils concernant les perspectives qui s'ouvrent à vous du point de vue professionnel ou du point de vue des qualifications à obtenir ;
- des informations sur les cours d'intégration ;
- une assistance pour trouver des traducteurs-interprètes ;
- de l'aide pour trouver un logement.

Les Centres d'aide et d'accueil aux migrants adultes sont opérationnels sur toute la Saxe-Anhalt. Vous trouverez leur adresse [ici](#).



Dans tous les districts/Landkreise et les grandes villes de Saxe-Anhalt, vous pouvez, en tant que réfugié, bénéficier de conseils et d'accompagnement spécifiques **gesonderte Beratung und Betreuung**. Dans ces permanences de conseil, on vous apportera une aide personnalisée dans tous les domaines concernant les aspects légaux de l'asile, de votre séjour et des prestations existantes.

[Ici](#) vous trouverez une liste des interlocuteurs à contacter pour ce **gesonderte Beratung und Betreuung** en Saxe-Anhalt.



Le Service des étrangers/Ausländerbehörde est votre première adresse pour tout ce qui touche à votre séjour en Allemagne en général, ou en Saxe-Anhalt. Cette administration vous procurera des renseignements sur les sujets suivants :

- les titres de séjour/Aufenthaltstitel ;
- les documents tenant lieu de passeport/Passersatzpapiere en cas d'obligation de quitter le territoire/Ausreisepflicht ;
- l'organisation et les modalités de sortie du territoire ou de rapatriement/Rückführung.

Le Service des étrangers/Ausländerbehörde auquel vous devez vous adresser dépend de votre lieu de résidence actuel. En Saxe-Anhalt, les Services des étrangers se trouvent à **Dessau-Roßlau**, à **Magdebourg** et à **Halle** (qui sont les kreisfreie Städte) et dans tous les districts du Land/Landkreise.



Veillez tenir compte du fait qu'aucun entretien personnalisé concernant le droit de séjour ne peut avoir lieu au téléphone. En effet, cela irait contre la protection des données à caractère personnel.

- ▶ Vous trouverez [ici](#) une liste des Services des étrangers/Ausländerbehörde de Saxe-Anhalt.



Soutien pour mieux communiquer

Si vous ne maîtrisez pas bien la langue allemande et que vous avez quelque chose d'important à faire traduire, vous pourrez bénéficier partout en Saxe-Anhalt du service téléphonique des interprètes du **Sprachmittlung in Sachsen-Anhalt (SISA)**, service organisé par le réseau régional des organisations de migrants/Landesnetzwerk der Migrantenorganisationen (LAMSA).

Les interprètes de SISA sont bénévoles et vous apportent leur soutien pour que vous compreniez mieux les dossiers qui vous concernent – et cela, quel que soit votre statut. Par exemple, dans le cas de communications avec le Service des étrangers/Ausländerbehörde ou avec le bureau d'aide sociale/Sozialamt. SISA peut aussi demander à un/e interprète de vous accompagner.

Vous pouvez faire appel à leur service téléphonique du lundi au vendredi en composant le **+49 345 21389399**.



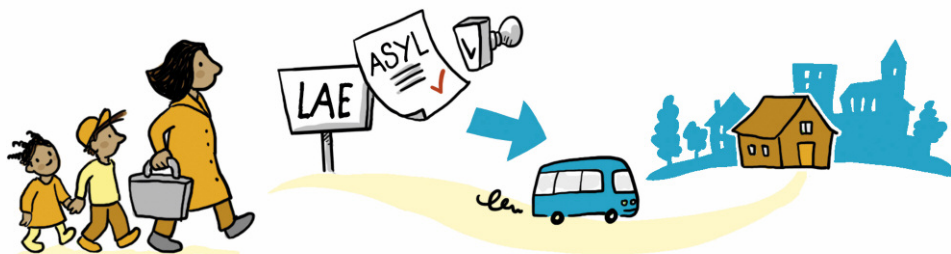
L'application « Ankommen » du BAMF vous indiquera tout ce que vous devez savoir au moment de votre arrivée en Allemagne, et plus tard dans votre commune d'affectation. Cette appli vous donne de précieuses informations sur la vie en Allemagne et vous explique aussi comment faire vos premiers pas dans votre nouveau cadre de vie.



Comment s'y retrouver et organiser son quotidien

À peine arrivés dans votre commune, il se peut que vous ayez à entreprendre un grand nombre de démarches toutes à la fois. Il serait cependant préférable de les entreprendre l'une après l'autre et de bien s'informer auparavant sur la meilleure manière d'agir.

Dans ce chapitre, vous découvrirez tout ce qu'il y a à régler dans votre nouvelle situation. À supposer que vous rencontriez des difficultés, des initiatives et des personnes sont prêtes à vous venir en aide dans de nombreux endroits. De qui s'agit-il ? Où les trouver ? Comment peuvent-ils vous assister ? Ce chapitre vous aidera à y voir plus clair.



Service bancaire de base : ouvrir un compte basique

Avec votre propre compte de paiement, vous pouvez – partout en Allemagne – placer et prélever des espèces, effectuer des opérations de paiement via des virements ou une carte de paiement. Depuis 2016, les demandeurs d'asile et les personnes « geduldet/tolérées » sur le territoire allemand ont le droit d'ouvrir un compte bancaire dit « basique ».

La banque ne peut pas refuser une demande de service bancaire de base/**Basiskonto**. Ce compte basique peut être ouvert dans n'importe quelle banque d'Allemagne. À cette fin, vous devez déposer une demande par écrit à la banque de votre choix. Conditions préalables : vous êtes majeur ; vous êtes enregistré en tant que demandeur d'asile ou réfugié ; vous pouvez prouver votre identité. Sur ce compte basique, le crédit doit être supérieur au débit. Vous avez donc à votre disposition seulement l'argent qui se trouve sur votre compte. Le service bancaire de base ne prévoit pas de crédit ou de découvert.

! Vous en saurez plus sur le compte basique grâce à cette [note explicative](#). Attention : la banque peut refuser le service bancaire de base dans certains cas. Plus de détails à ce sujet sur le portail de la [Bundesanstalt BaFin](#).

Services de virement de fonds (transfert d'argent)

Ces services effectuent des virements particulièrement rapides. Ils peuvent toutefois être chers. N'omettez pas de comparer soigneusement les frais de transferts des différents **prestataires/Anbieter**. En Saxe-Anhalt, les virements de fonds sont le plus souvent offerts par la Deutsche Postbank, Money Gram, Western Union ou par Reise Bank AG dans les gares.

► À quoi les réfugiés doivent-ils faire attention au sujet des transferts de fonds (aussi pour éviter les arnaques) ? Vous en saurez plus [ici](#).



Produits alimentaires abordables

En Saxe-Anhalt comme dans toute l'Allemagne, les restaurants du cœur ou **Tafeln** distribuent des denrées à toutes les personnes démunies ou en difficulté, et donc aussi aux réfugiés.

Pour en être bénéficiaire à date fixe et obtenir gratuitement – ou pour un prix modique – une aide alimentaire, il faut s'inscrire et donc présenter une notification officielle (Amtlicher Bescheid - Hartz IV) prouvant que vous êtes défavorisé. La distribution se fait le plus souvent une semaine sur deux. Les restos du cœur/Tafeln gèrent de nombreux centres de distribution alimentaire en Saxe-Anhalt. Quelques-uns d'entre eux offrent aussi des repas.

► Vous trouverez [ici](#) le resto du cœur/Tafel le plus proche de chez vous.



Vêtements à petits prix

Sous certaines conditions, la commune où vous résidez peut vous allouer une aide exceptionnelle, p. ex. pour l'aménagement initial de votre appartement. Il existe de nombreux endroits où on peut trouver des vêtements bon marché, ou même gratuits. Il en va de même pour le linge et les ustensiles de ménage. Renseignez-vous dans votre commune pour savoir où se trouvent les vestiaires/**Kleiderkammer** ; les **Second Hand-Geschäft** pour la vente de vêtements d'occasion ; les magasins de la Croix rouge/**Rot-Kreuz-Laden** ; les magasins Achat et Vente/**An- und Verkauf** ; ou les magasins Tout pour rien/**Umsonstladen**.

Meubles et articles ménagers à petits prix aussi

Les réfugiés trouveront localement des meubles ou autres objets d'ameublement pour leur appartement (Hausrat), et cela pour une somme modique ou même gratuitement. Où ? Au vestiaire de la Croix-Rouge allemande/**DRK-Kleidekammer** ; dans les magasins de vente d'occasion/**Second Hand-Shops** ; dans les **Sozialkaufhaus** ou au **Stadtmission**.

Contrats de téléphonie mobile

Les contrats de téléphonie mobile peuvent vite coûter une fortune. Ne signez pas ce genre de contrat avant d'avoir bien réfléchi, car souvent le contrat vous lie pour plusieurs années.

Règle d'or : signez seulement ce que vous comprenez bien. Pour la signature d'un contrat, faites-vous accompagner d'une personne ayant de bonnes connaissances de la langue allemande.

- Vous saurez tout sur les contrats de téléphonie mobile [ici](#).



Accès à Internet

Dans de nombreuses villes et communes de Saxe-Anhalt se trouvent des bornes Wi-Fi publiques/Hotspots, ou encore d'autres emplacements permettant de vous connecter à Internet ; par exemple dans les lieux de rencontre/Kennenlertreffs ; les cafés Internet ; les bibliothèques municipales ou dans les gares.

En Saxe-Anhalt, il est parfois possible de participer aux réseaux locaux décentralisés coordonnés par l'initiative Freifunk, qui a pour vocation de faciliter l'accès à Internet. Ce service permet d'organiser très rapidement un partage de réseau sans fil. Un petit tour sur le site web du fournisseur d'accès [Freifunk](#), vous permettra de rejoindre la communauté Freifunk la plus proche.

- Afin de vous informer sur les abonnements Internet ou téléphoniques, veuillez consulter le feuillet publié (en anglais) par l'association de consommateurs [Verbraucherzentrale](#).

Prendre les transports publics de proximité – Bus et train

Les usagers des transports publics comme le bus ou le train doivent **payer** leur **transport**. Tous les voyageurs sont censés acheter un billet avant d'entamer leur trajet. Si vous ne pouvez pas présenter de billet valide au contrôleur du bus ou à celui du train, vous devez payer un supplément sur le prix du transport. Ce manquement est souvent considéré comme un délit par les autorités.

Les réfugiés peuvent sous certaines conditions faire une demande de tickets à tarif réduit (**Sozialticket**) auprès du Service de l'action sociale/Sozialamt ou du Jobcenter. Ces réductions sont réservées aux bénéficiaires de certaines aides sociales, qui doivent être munis d'une attestation officielle/Bescheid.



Fahrscheine = Billets

Comment se comporter sur la chaussée

Avant de vous joindre au trafic routier, p. ex. en tant que cycliste, vous devriez vous familiariser avec les règles de conduite, et aussi avec la façon de se comporter des conducteurs en Allemagne. La circulation routière en Allemagne fonctionne bien dans la mesure où la prudence – et une certaine forme de politesse – sont de mise... et que tous jouent le jeu. Un cours de sécurité routière en Allemagne vous est proposé en plusieurs langues [ici](#).



L'ADAC ou Allgemeine Deutsche Automobilclub e. V. a conçu un feuillet à l'attention des réfugiés qui explique les règles les plus importantes en matière de circulation routière et de code de la route intitulée « **Einfach sicherer unterwegs** ».

Aller à la piscine ou se baigner dans des cours d'eau et plans d'eau

Baignez-vous seulement dans les endroits où la baignade est autorisée. Si vous allez à la piscine, ou bien si p. ex. vous voulez vous baigner dans un lac, vous devriez savoir nager. La DLRG ou Deutsche Lebensrettungsgesellschaft propose des cours de natation/Schwimmkurs. Renseignez-vous pour trouver près de chez vous le [groupe local de la DLRG](#) qui organise des cours de natation.

Respectez le règlement dans les piscines couvertes ou celles de plein air. Ces règles d'hygiène et de comportement valent pour tous les baigneurs en Saxe-Anhalt et dans toute l'Allemagne. Pour toute activité de baignade, vous trouverez [ici](#) des traductions qui vous permettront de comprendre les règles de la Deutsche Gesellschaft für Badewesen.



Aller à la rencontre des autres et retrouver ses compatriotes

Quand on arrive dans un nouvel endroit, il est toujours bon d'être avenant avec ses voisins : des relations de bon voisinage sont partout essentielles. Et puis, en Saxe-Anhalt, il n'y a pas que dans les grandes villes où l'on peut soit rencontrer des gens de son propre pays, soit faire connaissance avec les habitants. Ces occasions sont multiples, par exemple :

- réunions et événements mis sur pied par les associations interculturelles et les organisations de migrants ;
- activités diverses avec parents et enfants (rencontres sur l'aire de jeux, devoirs à la maison, école de musique, cours de natation, travail manuel ludique, cours de danse, etc.) ;
- clubs de loisirs ou amicales de personnes partageant les mêmes passe-temps, comme faire la cuisine, apprendre telle ou telle chose, réparer son vélo, etc. ;
- lieux de rencontre amicale, même pour s'exercer dans une nouvelle langue (p.ex. le Welcome Treff à Halle ; le café polyglotte/Sprachcafé dans le einewelt haus à Magdebourg ; le Multikulturelles Zentrum à Dessau) ;
- espaces de rencontre entre voisins de quartier/Nachbarschaftstreffs et ceux des institutions religieuses et sociales/Begegnungsstätten, ou encore ceux des maisons intergénérationnelles/Mehrgenerationenhäuser ;
- rencontres sportives (p. ex. celles des associations sportives, et les initiatives de la fédération du sport du district/Kreissportbund).

! Les sites web conçus au niveau local vous donneront encore plus d'idées comment entrer en relation avec d'autres personnes dans les villes de Magdebourg et de Halle, ou même près de chez vous. Vous pourrez établir le contact avec les organisations de migrants via le réseau régional Landesnetzwerk der Migrantenorganisationen in Saxe-Anhalt (LAMSAs e. V.).

- Pour plus de renseignements sur l'engagement volontaire au sein du Bundesfreiwilligendienst, voyez le chapitre 8.



Assurances – Responsabilité civile pour les réfugiés

Selon la loi allemande, toute personne responsable d'un dommage doit réparer le préjudice causé à la victime en lui versant des dommages et intérêts. Imaginez que pendant vos loisirs, en faisant du sport, vous soyez responsable d'un accident : vous seriez alors dans l'obligation de dédommager la victime, quel que soit le montant exigé – et cela sur votre fortune personnelle.

C'est la raison pour laquelle il est impératif en Allemagne de souscrire une assurance responsabilité civile privée. En cas de préjudice, votre assurance vous protège de très gros risques. Pour plus d'informations de base, veuillez consulter le site de la Verbraucherzentrale [ici](#).



Contrats et bonnes affaires sur le pas de la porte

Dans le cas où certains voudraient faire des affaires avec vous sur votre palier, veuillez prendre à cœur les recommandations suivantes – ou du moins, pour votre propre bien, prenez en considération les règles suivantes :

- Demandez aux personnes inconnues ou à celles qui n'ont pas annoncé leur visite qu'elles vous montrent leur carte d'identité/Ausweis (ou tout autre document qui les autoriserait à entrer dans votre appartement).
- Ne payez rien à l'avance, attendez d'avoir entre les mains l'objet de la transaction.
- Signez seulement ce que vous comprenez. Ne signez jamais rien si vous avez des incertitudes.
- Davantage d'informations sur les dispositions légales concernant la vente à domicile sont accessibles [ici](#).



Comment réagir dans des situations d'urgence

Si vous êtes vous-même (ou d'autres personnes) en situation de détresse/Not ou en danger/Gefahr, appelez immédiatement les services d'intervention d'urgence nationaux. Les numéros d'appel d'urgence suivants sont gratuits.

Appelez le **numéro d'urgence/Notrufnummer 110** si vous êtes victime/Opfer ou témoin/Zeuge :

- d'un accident/Unfall ;
- d'altercations violentes/Gewalt ;
- d'un vol ou d'une agression à main armée/Überfall ;
- d'agression sexuelle/sexuelle Belästigung.

Appelez le **numéro d'urgence 112** en cas de détresse précis, c.-à-d. que vous êtes victime ou témoin :

- de situations extrêmement dangereuses (p. ex. péril provoqué par le feu/Feuer) ou
- d'urgences médicales graves/medizinischer Notfall.

! Ces deux numéros d'urgence 110 et 112 sont réservés exclusivement aux situations d'extrême urgence. N'abusez pas de ces numéros. Appelez le 110 et le 112 seulement en cas de situations qui mettent la vie en danger/lebensbedrohliche Notfälle. Les services d'urgence dans les hôpitaux sont également réservés aux vraies urgences médicales.

Dès que vous avez obtenu le statut de réfugié, le Land n'est plus responsable de votre hébergement. C'est à vous de trouver un logement, ou alors on vous attribue une place dans un collectif/*Gemeinschaftsunterkunft* (GU). Votre titre de séjour/*Aufenthaltsstatus* joue un rôle si vous décidez de louer un appartement.

À quoi devez-vous faire attention lors du déménagement, et ensuite en tant que locataire ? Ce chapitre vous l'indiquera.

Obligation de résidence dans le Land

Avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'intégration/*Integrationsgesetz* de 2016, les personnes détenant une autorisation de séjour selon le § 25 al. 3 *AufenthG* (loi relative au séjour des étrangers/*Aufenthaltsgesetz*) ne peuvent plus choisir librement leur lieu de résidence sur le territoire allemand. Il y a p. ex. une obligation de résidence/**Residenzpflicht** pour les demandeurs d'asile ; ou bien l'administration locale peut vous contraindre à de vivre dans un lieu déterminé, p. ex. en échange de prestations sociales (**Wohnsitzauflage**).

Ces nouvelles réglementations stipulent que vous devez rester dans le Land où vous avez été assigné lors de la procédure de demande d'asile pendant les trois premières années suivant l'octroi de votre autorisation de séjour. Dans le cas où vous auriez changé de Land avant le 06.08.2016, vous pouvez – et vous devez même – y rester domicilié.

Votre lieu de résidence ne peut plus vous être imposé si vous avez une activité assujettie aux cotisations de sécurité sociale avec un minimum de 15 heures hebdomadaires et que vous percevez un salaire d'au moins 710 EUROS net ; non plus si vous êtes en formation professionnelle ; ni si vous faites des études supérieures. Le lieu de résidence n'est pas non plus fixé dans le cas, par exemple, de personnes vulnérables (comme les enfants et les adolescents, ou les personnes handicapées).

De plus, à partir de janvier 2017, une nouvelle réglementation dite **Wohnsitzzuweisung** est prévue en Saxe-Anhalt. D'après celle-ci, au sein même du Land de Saxe-Anhalt, vous serez tenus d'élire domicile dans certains districts/*Landkreise* qui vous seront désignés – ou dans certaines villes (celles qu'on appelle *kreisfreie Städte* et qui, en Saxe-Anhalt, sont Dessau-Roßlau, Halle et Magdebourg, villes qui bénéficient historiquement d'une certaine autonomie administrative).

Hébergement

La Saxe-Anhalt s'efforce de loger les réfugiés de manière décentralisée/**dezentrale Unterbringung**. Toutefois, il n'est pas toujours facile de trouver tout de suite un appartement dès son arrivée. Dans ce cas, il est toujours possible de loger dans des locaux d'habitation collectifs ou des logements partagés/**Gemeinschaftsunterkünfte**. Dans ces GU, il y a toujours sur place une assistance sociale et des interlocuteurs à votre écoute.

Une place dans un logement collectif/GU devrait normalement vous être réservée alors même que vous habitez encore dans votre centre de premier accueil et que votre **demande d'asile est en cours de traitement**.

En Saxe-Anhalt, si vous êtes demandeur d'asile voyageant seul/**alleinreisender Asylsuchender**, vous serez logé en priorité dans un logement collectif.

Quant aux **familles**, elles sont logées de préférence dans des appartements privés/*Einzelwohnungen* chaque fois que cela est possible.

Même si vous êtes logés dans un appartement, vous n'êtes pas laissés à vous-mêmes, une assistance sociale/*soziale Begleitung* est souvent disponible.

Location d'un appartement

Surtout en tant que personne s'étant vu reconnaître la qualité de réfugié, vous pouvez louer un appartement en toute autonomie. Pour pouvoir emménager dans votre propre appartement, vous devez signer un bail/**Mietvertrag**, p. ex. avec une société immobilière/*Wohnungsgesellschaft*. De même, vous pouvez louer une chambre dans une colocation/**Wohngemeinschaft ou WG** – p. ex. d'étudiants – ou chez des particuliers/*private Anbieter*. Pour trouver une chambre qui vous convienne en Saxe-Anhalt, la **Wohnungsbörse für Geflüchtete** ou la plateforme nationale **Unterkunftsportal für Geflüchtete** peut être utile.



Mietvertrag = Contrat de location (bail)



Si vous prévoyez de louer votre propre appartement, vos premiers interlocuteurs sont les services sociaux/**Sozialämter** et les offices du logement/**Wohnungsämter**. Si vous avez de bonnes connaissances de la langue allemande, vous pouvez aussi vous adresser directement aux sociétés immobilières/*Wohnungsbaugesellschaften* sur place ou à la municipalité/*Stadtverwaltung*.

Si vous emménagez dans un appartement que vous avez loué vous-même et dont le bail est de droit privé, vous devez faire **attention aux coûts qui s'ajoutent au loyer, et à la taille du logement**.

En règle générale, des logements adéquats et d'un coût acceptable pour une superficie donnée sont disponibles. Dans le bail/Mietvertrag, il est stipulé quelles sont les charges/**Nebenkosten** (et les frais de fonctionnement/**Betriebskosten**) que vous aurez à prendre en compte en plus du loyer/**Miete**. Parmi les charges locatives, on compte p. ex. le coût de l'eau, du chauffage, de l'entretien des parties communes et de la collecte des ordures ménagères. Vous devrez tenir compte en plus des coûts de l'électricité, de la connexion Internet ou du câble, pour lesquels vous devrez souscrire personnellement un contrat avec chacun des fournisseurs.

Avant de signer le contrat de location, il faut que vous connaissiez bien le détail de vos charges et le coût global de votre logement. N'attendez pas pour demander conseil au Service social local/Sozialamt ou aux interlocuteurs des Centres d'aide et d'accueil des **gesonderte Beratung und Betreuung**, si vous souhaitez louer votre propre appartement.

Au moment du déménagement/**Umzug**, vous devez considérer certains aspects bureaucratiques. À part le **changement d'adresse à signaler au Bürgerbüro**, vous devez communiquer votre nouvelle adresse à la banque, aux assureurs et à l'école de vos enfants.

! **Faites bon usage du Mietleitfaden, disponible en plusieurs langues, si vous désirez vous informer en détail sur la location d'un logement en Saxe-Anhalt. Ce guide vous donne des indications essentielles, et des informations complémentaires aussi.**

Bonne température ambiante et qualité de l'air intérieur

Pour vous sentir bien avec une bonne température ambiante et un air plus sain à l'intérieur de l'appartement, vous devez faire attention à l'aérer et à le chauffer correctement afin d'éviter les moisissures qui pourraient nuire à votre santé. De plus, une bonne aération et un chauffage adéquat contribuent à maintenir votre logement en bon état. N'oubliez pas que vous devrez le remettre au propriétaire dans le bon état où vous l'avez trouvé quand vous déménagerez.

La brochure multilingue « Lüften, Heizen, Schimmel vermeiden » (**aérer, chauffer, éviter les problèmes dus à l'humidité**) vous donnera de plus amples renseignements.

Trier les déchets

En Allemagne, les déchets sont revalorisés (recyclés). À cet effet, les ordures ménagères sont triées avant d'être jetées dans les poubelles. Cela est valable pour toutes les habitations. Informez-vous auprès de la maisonnée/Hausgemeinschaft pour savoir ce qu'il faut jeter dans les différentes poubelles. Vous trouverez [ici](#) une synthèse en images du tri sélectif selon le type de déchets. ▶



Un bon voisinage

Tous les habitants, locataires ou non, sont tenus de respecter certaines plages horaires où le calme est de rigueur. Celles-ci sont prescrites par la loi/gesetzliche Ruhezeit, et il faut donc éviter d'être bruyant entre 22 heures et 6 heures du matin. Il n'est pas rare non plus qu'on vous remette en même temps que le bail une copie du règlement intérieur de l'immeuble/Hausordnung. Ce dernier recense toutes les règles qui ont été adoptées afin que tous les habitants de l'immeuble vivent en bonne harmonie. Par exemple, il se peut qu'il soit stipulé que les parties communes doivent être nettoyées régulièrement et à tour de rôle. C'est aussi l'usage de saluer ses voisins.



Guten Morgen = Bonjour !
Hallo = Salut ! (familier)

4. Apprendre l'allemand, accélérer son insertion

La maîtrise de la langue allemande est fondamentale pour une intégration durable et elle facilite grandement la vie quotidienne. Dans toutes les plus grandes villes de Saxe-Anhalt, mais aussi dans les petits bourgs, on peut apprendre l'allemand de multiples façons.

Dans ce chapitre, vous découvrirez sous quelles conditions vous pouvez, en tant que réfugié, suivre un cours de langue (Integrations Sprachkurs) ou encore quelles sont les autres possibilités d'apprendre l'allemand en Saxe-Anhalt.

Communiquer plus facilement et mieux s'en sortir grâce à la langue allemande

Comprendre et parler l'allemand, c'est bien sûr essentiel pour une intégration réussie en Allemagne. De plus, l'allemand est langue officielle dans un certain nombre de pays membres de l'Union européenne : l'Allemagne, bien sûr, mais aussi l'Autriche, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, et en Italie dans le Haut-Adige ou Tyrol du Sud. Il est d'ailleurs de plus en plus important de parler plusieurs langues dans beaucoup de domaines de la vie publique. Nombreuses sont les personnes ayant un passé migratoire, ou s'étant enfuies de leur pays, qui comprennent et parlent l'allemand ! Se débrouiller en allemand signifie tout simplement se simplifier la vie ici. Un certain niveau d'allemand :

- vous aide à exprimer ce qui vous préoccupe (p. ex. au Sozialamt, chez le médecin, à l'école) et permet aussi de réduire le temps nécessaire aux entretiens ;
- améliore vos perspectives d'avenir en matière de formation ou d'emploi ;
- vous rend autonome en vous affranchissant des interprètes-traducteurs ;
- peut vous conférer un certain statut social, p. ex. en tant que traducteur pour les personnes parlant votre langue ou dans votre colocation.

Trouver où ont lieu les cours civiques dits d'intégration

En Saxe-Anhalt, tout comme sur tout le territoire allemand, vous avez la possibilité de suivre des **Integrationskurse** pour renforcer vos compétences en allemand, mais aussi pour que vous compreniez mieux les lois, la culture et l'histoire récente de l'Allemagne. En contrepartie, il vous est demandé de faire tout votre possible pour acquérir les connaissances nécessaires.

Ces cours d'intégration ne sont pas automatiquement ouverts à tous les réfugiés. Vous y avez droit en tant que réfugié reconnu/**anerkannter Flüchtling**. Même chose pour les demandeurs d'asile venus des pays suivants : Syrie, Iran, Irak, Érythrée et Somalie, et cela même si la procédure de leur demande est encore en cours. Attention, ces cours peuvent être obligatoires pour les catégories suivantes : réfugiés reconnus ; demandeurs d'asile, quand il est probable qu'ils reste-

ront en Saxe-Anhalt (à partir de 2017) ; personnes « tolérées »/geduldet sur le territoire détenant une autorisation de séjour/Aufenthaltslaubnis selon l'article 60a al. 2, 3e phrase de la loi relative au séjour des étrangers/Aufenthaltsgesetz ; personnes titulaires d'une autorisation de séjour conformément à l'article 25 al. 5 AufenthG (même loi). Si une place vous a été assignée, le cours est gratuit.

- Pour en savoir davantage sur les conditions à remplir pour participer à un cours d'intégration, veuillez consulter la note d'information **Merkblatt zum Integrationskurs** publiée par l'Office fédéral de la migration et des réfugiés (BAMF).

Tout cours d'intégration se compose d'une partie cours de langue/**Sprachkurs** et d'une partie cours d'orientation/**Orientierungskurs** ; ces cours durent environ de 600 à 900 heures. Ils se terminent par un examen de langue certifiant le niveau GER A2-B1 (compétence langagière Usuel/Grundlagen et Seuil/Mittelstufe).

- Vous trouverez **ici** les organismes agréés assurant ces cours d'intégration qui se trouvent à proximité de chez vous.



ICH - DU - WIR = JE - TU - NOUS

S'inscrire à un cours d'intégration

Pour suivre un cours de langue faisant partie du cours d'intégration, vous devez déposer une demande d'admission/Antrag auf die Zulassung zu einem Integrationskurs auprès de l'Office fédéral (BAMF). Vous trouverez le formulaire en question **ici**.

Dès que vous avez obtenu votre bon ou attestation vous permettant d'y participer/Berechtigungsschein de la part du Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, vous pouvez choisir un organisme et vous inscrire au cours de langue. Le **portail en ligne « Kursnet »** du service public de l'emploi/Bundesagentur für Arbeit vous permettra de découvrir quels sont les organismes près de chez vous qui dispensent ces cours de langues et à quelles dates ; sur ce point, le Service des étrangers/Ausländerbehörde et le Centre d'aide et d'accueil des migrants/Migrationsberatungsstelle vous seront aussi d'un précieux secours.



Dès que vous avez trouvé un organisme proposant un cours à proximité de votre domicile, inscrivez-vous à ce cours de langue en présentant votre bon/Berechtigungsschein. L'organisme évaluera vos connaissances linguistiques via un test de niveau/**Einstufungstest** et vous indiquera le cours qui vous convient en fonction des résultats.

Cours de langue si vous ne pouvez pas prétendre à un cours d'intégration

Depuis 2017, la Saxe-Anhalt propose des cours de langue aux réfugiés pour qui la participation à un cours d'intégration n'entre pas en ligne de compte. Ces cours vous permettront d'acquérir des connaissances de la langue allemande jusqu'au niveau A2 Usuel/Grundlagen et de les faire certifier en passant un examen. Dès lors, il vous sera possible de continuer en suivant des cours d'allemand qui couvrent certains domaines professionnels.

Apprendre l'allemand dans des cercles ou des cours de conversation

Même sans accès aux cours de langues des cours d'intégration, il y a en Saxe-Anhalt de nombreuses possibilités d'apprendre l'allemand. Il existe dans beaucoup d'endroits des dispositifs d'accès très facile dits *niedrigschwellige Angebote*. Il s'agit de **Sprachkurse** ou de **Sprachlernetreffs** pour les personnes qui ont très peu de connaissances en allemand et pour qui c'est surtout la conversation qui compte. Des cours sont aussi conçus tout spécialement pour les femmes, et parfois ils incluent même la garde des enfants. Ces cours ou cercles de langues sont souvent gratuits. La plupart du temps, ils sont organisés par des bénévoles dans le cadre de cafés polyglottes/*Sprachcafés* ou de *Welcome-Treffs*. Les organisateurs sont souvent des personnes dont l'allemand est la langue maternelle et qui souhaitent venir en aide aux réfugiés. Pour savoir ce qui se passe près de chez vous, informez-vous : par exemple dans le cadre d'une *Willkommensinitiative*.

Les adultes peuvent aussi, partout en Saxe-Anhalt, suivre les cours d'allemand proposés par les écoles de langues/*Sprachschulen* et par d'autres institutions (p. ex. les universités populaires/*Volkshochschulen* et l'*Europäisches Bildungswerk*). Adressez-vous directement à ces écoles pour savoir de quels cours il s'agit et quels sont les coûts à envisager.

Les **enfants** apprennent très facilement en jouant, s'ils côtoient régulièrement d'autres enfants de leur âge qui parlent allemand. Il faut absolument les encourager à le faire.



Un certain nombre de communes en Saxe-Anhalt proposent un soutien linguistique aux réfugiés, quel que soit leur statut. Parmi ces offres, quelques-unes sont payantes. Les frais peuvent toutefois être en partie couverts par un chèque formation/Bildungsgutschein. Votre Jobcenter vous donnera plus de renseignements à ce sujet.

Apprendre l'allemand en ligne

Si vous souhaitez apprendre l'allemand en toute autonomie et en restant mobile, il y a en ligne un grand nombre d'initiatives qui sont faites pour vous.

- L'application **Sprachlern-App « Einstieg Deutsch »** vous propose des exercices d'allemand qui portent sur des situations typiques du quotidien, p. ex. dans des leçons intitulées « Arztbesuch »/Chez le médecin ou « Behördengang »/Démarches administratives. L'appli gratuite (pour iOS et Android) est disponible en neuf langues, et elle est tout particulièrement indiquée pour les personnes qui n'ont pas accès aux cours d'intégration ou de langues et qui souhaitent apprendre et s'exercer par eux-mêmes.
- La **plateforme d'apprentissage en ligne Ich will Deutsch lernen** offre aux débutants et aux apprenants plus avancés des niveaux A1-B2 des cours numériques d'intégration. L'allemand peut y être appris ou consolidé dans le cadre de 30 situations typiques de milieux professionnels. Ce cours est gratuit et existe dans 16 langues.
- Le **jeu linguistique Lern Deutsch – die Stadt der Wörter** se base sur des images, des enregistrements audio et des phrases types. On peut y jouer en ligne grâce à une appli pour iOS et Android ; celle-ci est disponible en anglais et en arabe.
- Le dictionnaire par les images et par le son/**Bild- und Audiowörterbuch de l'ARD** (chaîne publique) facilite le quotidien des demandeurs d'asile et aussi des personnes leur venant en aide. Le dictionnaire comprend 17 chapitres embrassant tous les aspects de la vie.
- Les éditions **Langenscheidt Verlag** proposent un dictionnaire en ligne **Arabisch-Deutsch/Deutsch-Arabisch** avec des exemples à mettre en pratique pour apprendre la langue allemande.
- Les activités et **jeux en ligne** proposés par la **Deutsche Welle** ou DW permettent de s'exercer en allemand quand on est débutant.

▶ Vous trouverez [ici](#) une compilation des « Sprachguides für Deutsch » en ligne et gratuits. ▶



Conçues tout spécialement pour que les enfants apprennent la langue allemande, des images à colorier drôles et bien pensées sont disponibles sur la plateforme en ligne [illustratoren-fuerfluechtlinge.de](#). Elles peuvent être téléchargées gratuitement.

Vous êtes nouvellement arrivés dans votre commune et votre procédure d'asile n'a pas encore abouti. Et pourtant, vous aimeriez commencer une activité ou une formation sur-le-champ.

*Ce chapitre vous aidera à comprendre quelles autorités ou initiatives sont prêtes à vous soutenir pour que vous puissiez démarrer un travail ou une formation ; comment perfectionner vos **qualifications** professionnelles ; quelles sont les voies d'accès à l'apprentissage et à la **formation** professionnelle ; en particulier, de quelle manière la Saxe-Anhalt encourage-t-elle **l'insertion professionnelle** des réfugiés ?*

Pourquoi l'emploi et la formation sont-ils si importants pour vous ?

En même temps que les compétences langagières, le travail (une activité) et la formation sont les clés d'une intégration réussie dans la société. En effet, par le biais d'un emploi ou d'une formation :

- vous augmentez vos chances d'un séjour prolongé en Allemagne ;
- vous pouvez accéder à une certaine indépendance du point de vue financier, donc être plus autonome et éprouver plus de satisfaction personnelle ;
- vous pouvez anticiper et acquérir sur le long terme de nouvelles qualifications, et ainsi vivre votre quotidien plus sereinement ;
- vous participez effectivement à la vie commune ;
- vous améliorez vos droits à la retraite et aux allocations chômage.

Encourager activement l'accès au travail et à la formation

Partout en Saxe-Anhalt, des initiatives spécifiques ayant pour objet l'insertion par le travail ou par la formation ont vu le jour. Elles sont là pour vous aider en ce qui concerne votre parcours professionnel, la validation de vos diplômes et l'obtention de qualifications.

Attention, toutefois :

- **Prenez vous-même les choses en main - le plus tôt possible** - pour trouver un travail ou obtenir une qualification. Par exemple : allez aux permanences de ces initiatives ; essayez des stages ou des petits jobs/Arbeitsgelegenheiten pour mieux connaître le marché régional de l'emploi en Saxe-Anhalt. Vous serez ainsi en mesure d'envisager un parcours professionnel réaliste.
- **Testez vous-même le plus grand nombre possible des opportunités qui s'offrent à vous**, et laissez-vous aider par tous ceux qui sont en mesure de vous assister sur le marché du travail et de la formation professionnelle. Quoi qu'il en soit, ce sont bien vos propres efforts et votre détermination à entrer dans le monde du travail - ou celui de la formation professionnelle et des études supérieures - qui boosteront concrètement, et de manière durable, le processus de votre intégration.

Accès au marché de l'emploi

Les possibilités qui s'offrent à vous d'exercer une profession, ou d'en apprendre une en Saxe-Anhalt et partout en Allemagne, dépendent avant tout de votre statut (de votre titre de séjour).

- En tant que bénéficiaire du droit d'asile/Asylberechtigter ou réfugié avec autorisation de séjour/**anerkannter Flüchtling mit Aufenthaltserlaubnis**, vous avez l'autorisation d'exercer sans restrictions un travail rémunéré/**uneingeschränkte Erlaubnis zur Erwerbstätigkeit**. Vous pouvez donc travailler comme salarié(e) ou aussi comme indépendant(e). Selon le SGB II (Chapitre II du Code social/Sozialgesetzbuch), vous obtenez au Jobcenter non seulement des propositions d'emploi ou de formation, mais aussi les aides qui garantissent votre subsistance.
- **Si vous êtes en toute légitimité sur le territoire allemand depuis quatre ans**, vous n'avez pas besoin d'autorisation de l'Agence pour l'emploi pour chercher un travail - même si votre titre de séjour n'est que provisoirement toléré/Duldung.
- Si vous êtes protégés par une défense d'éloignement/**Abschiebungsverbot**, vous pouvez soumettre une demande au Service des étrangers/Ausländerbehörde en présentant une promesse d'embauche. Le Service des étrangers demande alors à l'Agence pour l'emploi si elle est prête à donner son accord, et c'est à partir de là qu'il sera décidé de vous donner une autorisation de travail/**Arbeitserlaubnis** ou non.



Conditions préalables – Formalités

L'autorisation de travail (Arbeitserlaubnis / Beschäftigungserlaubnis)

Pour pouvoir travailler en Saxe-Anhalt, vous devez avoir une autorisation de travail (aussi connue sous le nom de **Beschäftigungserlaubnis**, se référant à un emploi salarié).

Si vous êtes reconnu en tant que réfugié et si vous avez une autorisation de séjour pour des raisons humanitaires ou politiques, vous pouvez travailler, du moment que vos papiers portent la mention « Beschäftigung gestattet » ou bien « Erwerbstätigkeit gestattet ».

En tant que demandeur d'asile avec une autorisation provisoire de séjour/**Aufenthalts-gestattung** ou avec un titre de séjour dit **Duldung**, vous devez respecter la réglementation suivante :

- 1) Vous devrez **attendre trois mois après votre premier enregistrement** en tant que demandeur d'asile avant d'obtenir l'autorisation de travailler.
- 2) Pour obtenir une autorisation de travailler, il faut que le Service des étrangers/**Ausländerbehörde** vous l'accorde. C'est de lui qu'il faut solliciter une autorisation de travail. Si l'autorisation de travailler vous est accordée, elle est inscrite sur votre titre de séjour (**Aufenthalts-gestattung** ou **Duldung**) avec la mention « Erwerbstätigkeit nur mit Genehmigung der Ausländerbehörde gestattet ».
- 3) Le Service des étrangers décide au cas par cas si l'autorisation peut faire l'objet d'une décision favorable. Il examine si vous pouvez **présenter une promesse d'embauche** ou un contrat de travail. En plus de cela, l'Agence pour l'emploi doit aussi se prononcer. Cela toutefois n'est pas de votre ressort. C'est au Service des étrangers de contacter l'Agence pour l'emploi à cet effet. Après quatre années de séjour sur le territoire allemand, vous n'avez plus besoin de l'assentiment de l'Agence pour l'emploi.
- 4) L'Agence pour l'emploi examine si l'emploi que vous souhaitez occuper offre bien les **garanties requises par le Code du travail**. Votre paie et vos conditions de travail doivent être comparables à celles des travailleurs allemands.

Toutes ces étapes ayant été franchies, en général vous pouvez donc aussi **travailler** si vous détenez une autorisation provisoire de séjour/**Aufenthalts-gestattung** ou une suspension provisoire de refoulement/**Duldung**. Vous pouvez p. ex. commencer à travailler comme intérimaire/Leiharbeitnehmer (travail temporaire/Zeitarbeit). Vous pouvez aussi vous inscrire à votre Agence pour l'emploi la plus proche comme demandeur d'emploi/arbeitsuchend. L'Agence pour l'emploi est là pour vous aider et vous conseiller.



Si vous possédez une autorisation provisoire de séjour/**Aufenthalts-gestattung**, le fait de commencer à travailler ou de débiter une formation ne vous confère aucun droit de séjour spécifique. Que vous ayez un emploi ou que vous soyez en formation, cela n'a aucune incidence sur votre demande d'asile. Si vous êtes « toléré » sur le territoire avec une autorisation de séjour provisoire du type **Duldung**, un travail peut avoir un impact sur sa prolongation ou sur l'obtention d'un titre de séjour.

Permis de travail restreint et interdiction de travailler

Vous n'avez **pas le droit de travailler** en Saxe-Anhalt ni d'ailleurs sur le territoire allemand dans les cas suivants :

- vous résidez dans un centre de premier accueil (LAE). Vous devez effectivement résider dans le LAE fixé par les autorités pendant six semaines, obligation qui peut se prolonger au maximum jusqu'à six mois ;
- vous êtes en provenance de pays qui ont été déclarés récemment comme « pays d'origine sûre » (pays membre de l'Union européenne ; Albanie, Bosnie-Herzégovine, Ghana, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Sénégal, Serbie) et vous avez déposé une demande d'asile après le 31.08.2015 ;
- vous avez tenté d'induire en erreur les autorités quant à votre identité ou votre nationalité.



En cas d'interdiction de travailler/**Arbeitsverbot**, la mention « **Erwerbstätigkeit nicht gestattet** » est apposée sur vos documents de séjour. Adressez-vous à votre **Service des étrangers local** pour toutes les questions liées aux dispositions concernant votre séjour (p. ex. l'autorisation de travailler).

Examen de l'équivalence des diplômes professionnels acquis à l'étranger

En Allemagne, de nombreuses professions ne peuvent être exercées que sur présentation de diplômes sanctionnant des formations professionnelles bien précises. Les professions réglementées/reglementierte Berufe sont par exemple celles de médecin, psychothérapeute, infirmier ou professeur. Afin de pouvoir exercer en Allemagne la profession pour laquelle vous êtes qualifié, il se peut que vous deviez faire reconnaître vos qualifications professionnelles obtenues à l'étranger. Quant aux professions qui ne sont pas réglementées, l'employeur peut décider si les qualifications étrangères correspondent bien aux exigences du poste. Si vous ne pouvez pas produire de diplôme de fin d'études ou de for-



Ausbildung = FORMATION

mation, ou encore si vous n'avez pas de certificats de travail ou d'autres certificats conformes à présenter, il est très difficile d'obtenir un emploi qualifié dans de nombreux domaines professionnels.

Dans le cas où vous auriez déjà travaillé, ou bien déjà acquis une qualification ou une certaine expérience professionnelle dans votre pays, il vous est vivement recommandé de faire enregistrer ces acquis dans les meilleurs délais par les autorités et de les faire valider. Cela ne peut qu'accélérer votre insertion professionnelle.

! Les employeurs et entreprises en Saxe-Anhalt peuvent mieux évaluer votre aptitude pour un travail donné s'ils comprennent quelles sont vos qualifications professionnelles et si vous pouvez en produire la preuve afin de les faire valoir.

La règle est la suivante : quels que soient votre statut et votre nationalité, vous pouvez en tant que demandeur d'asile soumettre une demande de validation de vos qualifications professionnelles. Toutefois, si vos diplômes professionnels acquis à l'étranger ont été validés, cela ne veut pas dire que vous auriez alors automatiquement le droit de travailler en Allemagne. Pour avoir ce droit (Beschäftigungserlaubnis), d'autres modalités juridiques sont à prendre en compte.

La demande de validation/Antrag auf beruflicher Anerkennung peut coûter plusieurs centaines d'euros. Il faut aussi compter avec d'autres frais comme la mise à disposition des documents (traduits), les certifications, les coûts de transport ou de cours de langues.

! Ces vidéos du portail **Anerkennung in Deutschland** démontrent l'importance cruciale de la validation des diplômes professionnels pour une insertion professionnelle réussie.

Soutien pour la reconnaissance des qualifications professionnelles

Si vous désirez obtenir une équivalence de vos diplômes, il vous revient de vous adresser p. ex. aux chambres consulaires de votre profession pour savoir dans quelle mesure ceux-ci correspondent à un diplôme allemand comparable. Vous trouverez l'institution responsable de la procédure de validation de vos diplômes sur la plateforme *Anerkennung in Deutschland* et le *Anerkennungsfinder*.

Vous pouvez vous faire conseiller par le réseau IQ (Intégration par la **Q**ualification) qui vous aidera à trouver la chambre consulaire adéquate pour la validation de vos diplômes professionnels. Le réseau *IQ-Netzwerk* peut aussi vous assister au cours de la procédure de demande d'équivalence. Prenez rendez-vous avec leurs permanences de conseil en validation/ Anerkennungsberatung dans les cas suivants :

- vous voulez savoir si cela vaut la peine d'entamer une procédure de reconnaissance/ Anerkennungsverfahren de vos diplômes professionnels ;

- vous désirez un entretien ou un accompagnement personnalisé au sujet des équivalences ;
- vous avez besoin d'un coup de main pour déposer votre requête de validation de vos diplômes professionnels ;
- vous avez besoin de renseignements sur les qualifications qui pourraient compenser une validation partielle de vos diplômes – ou encore si la validation n'a pas été octroyée.

Vous obtiendrez plus de renseignements sur les façons de faire valider vos diplômes professionnels via l'application en six langues étrangères *Anerkennung in Deutschland*.

Se familiariser avec le monde du travail allemand

Dès votre arrivée dans la commune où vous serez domiciliés, si vous êtes majeur et que vous n'êtes plus soumis à la scolarité obligatoire, il serait bien que vous vous efforciez de tout mettre en œuvre pour commencer un travail/Beschäftigung. Même si votre demande d'asile est encore en cours d'examen, vous avez la possibilité de mettre à profit les mesures d'intégration à l'attention des réfugiés/**Flüchtlingsintegrationsmaßnahmen** (FIM). Il s'agit d'opportunités d'exercer un travail d'intérêt général/**Arbeitsgelegenheiten** censées favoriser votre intégration sociale et professionnelle. Si vous avez plus de 18 ans et que vous ne venez pas de « pays d'origine sûre »/sichere Herkunftsländer, n'hésitez surtout pas si on vous le propose. C'est en effet une occasion de se familiariser assez tôt avec le marché de l'emploi local.



! Les mesures d'intégration à l'attention des réfugiés/FIM ne tiennent pas lieu de travail à plein temps. En effet, les cours de langue ; les cours civiques dits « cours d'intégration » ; les mesures pour la promotion de l'emploi ; l'apprentissage ; la formation professionnelle ; ou encore les études supérieures ont toujours la priorité devant tout travail d'intérêt général.

Une autre possibilité d'accéder au marché du travail est le stage/**Praktikum**. Effectuer un stage en entreprise vous permet d'acquérir des connaissances spécifiques liées à une certaine profession et donc de vous y préparer d'une certaine manière. C'est l'occasion d'acquérir de l'expérience et des compétences pratiques sur le terrain. Si les stages sont considérés comme des activités professionnelles/Beschäftigungsverhältnis, cela ne veut pas dire pour autant qu'ils sont toujours rémunérés. Le stage d'observation/Schnupperpraktikum (aussi stage à l'essai/Probebeschäfti-

gung) constitue une exception, car le stagiaire perçoit alors le salaire minimum légal. À cet égard, les demandeurs d'asile et les personnes « tolérées » n'ont plus besoin de déposer une demande d'autorisation de travail auprès de l'Agence pour l'emploi.

! **L'expérience professionnelle du stage est en soi un acquis précieux à valoriser. Nous vous recommandons vivement de présenter votre certificat de stage/Qualifikationsnachweis lorsque vous postulerez à un emploi.**

L'Agence nationale pour l'emploi vous donnera de plus amples informations sur les activités en entreprise et les stages à l'attention des demandeurs d'asile et des personnes dites « tolérées » sur le territoire allemand. Leur numéro d'appel centralisé est le **+49 228 713 2000**.

Petite astuce - L'engagement volontaire au sein du Bundesfreiwilligendienst (BFD) est aussi une bonne façon de se préparer au marché de l'emploi en Allemagne – aussi bien du point de vue théorique que pratique. Vous trouverez plus de détails au sujet de ce Service volontaire fédéral allemand au **chapitre 8**.

Perspectives d'emploi grâce à la formation professionnelle

Formation professionnelle « duale » en alternance

Actuellement, en Allemagne, le système d'apprentissage forme les jeunes à environ 400 métiers dont le référentiel d'activités est officiellement défini et reconnu. La formation professionnelle duale allie la théorie à la pratique, et les cours ont lieu à l'école professionnelle en temps partagé avec l'entreprise. On peut commencer cette formation en alternance avec tout diplôme de fin de scolarité/Schulabschluss et percevoir une allocation de formation professionnelle/ Ausbildung-vergütung. Lorsque les jeunes réfugiés commencent une formation en Saxe-Anhalt, ou sur tout le territoire allemand, ils peuvent faire une demande de bourse de formation professionnelle/ Berufsausbildungsbeihilfe-BAB.

Investir dans sa formation est essentiel pour son avenir professionnel. Les personnes « tolérées »/geduldet sur le territoire qui commencent une formation sont assurées d'obtenir un droit de séjour pour la durée de leur formation.

La loi donne aux demandeurs d'asile l'autorisation d'entreprendre une formation ou d'effectuer des stages préparatoires. Cette autorisation doit leur être délivrée sans restriction aucune par le Service des étrangers.



La formation en alternance de l'artisanat/**duale Ausbildung im Handwerk** est un bon exemple de la corrélation entre formation et perspective professionnelles en Saxe-Anhalt. En tant que réfugié détenant un titre de séjour, vous pouvez apprendre un métier artisanal en Saxe-Anhalt. À cet égard, vous avez le choix entre environ 130 métiers. Si une telle formation ou un travail d'artisan vous intéressent, n'hésitez pas à contacter les Chambres des métiers (**Handwerkskammer - HWK**) en Saxe-Anhalt.

! **Si vous souhaitez faire un apprentissage, vos connaissances en langue allemande devraient être celles d'un utilisateur indépendant B1.**

Soutien pour entrer en formation professionnelle ou s'y préparer

Des mesures ciblées existent en Saxe-Anhalt pour aider les jeunes réfugiés à compléter une formation professionnelle. Citons six programmes et projets pilotes :

- 1) Le projet **Migrant*innen in Duale Ausbildung - MiiDu** qui se donne pour mission d'informer les jeunes et leurs parents venus de l'étranger sur la formation en alternance et de les préparer à la formation professionnelle en entreprise. L'idée est aussi d'impliquer les entreprises de Saxe-Anhalt pour qu'elles donnent un aperçu de ce qu'est le monde du travail et des affaires dans la région. Ne manquez pas de lire les **Infoblätter für Jugendliche und Eltern** et de vous adresser directement aux contacts suggérés.
- 2) Dans le cadre de la préparation à la vie professionnelle-Langue/**Berufsvorbereitungsjahr-Sprache (BVJ-S)**, les jeunes réfugiés de moins de 18 ans peuvent suivre des cours d'initiation à la langue allemande, à la suite de quoi il leur est possible de faire une année de classes préparatoires à la vie professionnelle/**Berufsvorbereitungsjahr (BVJ)** – ce qui leur permettra d'obtenir une Hauptschulabschluss (fin du collège d'enseignement général - 1er cycle).
- 3) L'initiative **Einstiegsqualifizierung (EQ) ++** est conçue pour préparer les plus de 18 ans à l'apprentissage et comprend stage en entreprise, préparation à la vie professionnelle et cours de langues. Dans un premier temps, cette initiative est en phase d'expérimentation sur trois sites en Saxe-Anhalt.
- 4) Le programme régional **Zukunftschance assistierte Ausbildung** est l'œuvre d'une coopération avec l'Agence nationale pour l'emploi et s'adresse aussi de manière ciblée aux jeunes réfugiés. En les préparant au mieux grâce à un accompagnement socioéducatif intensif, il leur offre un appui personnalisé pour qu'ils puissent compléter avec succès une formation professionnelle.
- 5) Le programme régional **BRAFO für junge Geflüchtete** offre aux jeunes réfugiés une orientation professionnelle approfondie, un bilan de compétences et un stage à l'essai à la suite d'un cours d'intégration dédié aux jeunes.

- 6) La **Koordinierungsstelle Ausbildung und Migration (KAUSA)** encourage les travailleurs indépendants issus de l'immigration à former des jeunes migrants ou réfugiés, tout en sensibilisant également les parents de ces derniers à la formation professionnelle.
- 7) Le réseau régional/Landesnetzwerk du programme **Regionales Übergangsmangement (RÜMSA)** encourage une coopération transversale entre les différents acteurs impliqués dans le passage à la formation professionnelle.

! Parlez-en à l'Agence pour l'emploi la plus proche de votre domicile. Aussitôt que votre demande d'asile est acceptée, vous êtes soutenus de diverses manières. Si, en tant que personne ayant le statut de réfugié, vous obtenez l'allocation de base/Grundsicherung, le Jobcenter au niveau local est votre premier interlocuteur.

Vous trouverez rapidement [ici](#) l'adresse de votre Jobcenter.



Études supérieures

Faire des **études dans un établissement d'enseignement supérieur en Saxe-Anhalt** est une autre possibilité d'améliorer vos chances sur le marché de l'emploi allemand. Les conditions d'admission dans une *Hochschule* ou université sont toutefois assez strictes. Il vous faut un diplôme d'aptitude à l'enseignement supérieur/Hochschulzugangsberechtigung (baccalauréat/Abitur) et un très bon niveau en allemand.

Bon à savoir : en ce moment, on peut étudier en Saxe-Anhalt sans avoir à payer de frais d'études. Par contre, chaque étudiant doit verser une cotisation semestrielle. En plus, vous devez avoir assez de ressources pour être autonome pendant vos études. À cet égard, il existe selon les cas des possibilités de soutien, par exemple sous forme de prêts-bourses de l'État/BaföG, ou de bourse.

Les établissements d'enseignement supérieur de Saxe-Anhalt offrent des filières très variées aux réfugiés. À la **Hochschule Magdeburg-Stendal**, il est possible de suivre des études complètes sous certaines conditions. **L'Universität Halle** donne aux demandeurs d'asile la possibilité de s'inscrire en tant qu'auditeur libre/Gasthörer sans encourir de frais. Participer aux cours en tant qu'auditeur libre permet de se faire une bonne idée des impératifs liés aux études supérieures.

N'hésitez pas à demander un entretien au *Welcome-Center* ou à l'International Office des *Hochschulen* pour



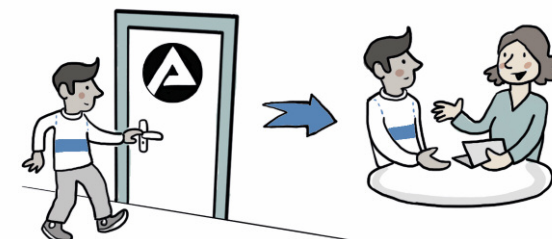
vous faire conseiller sur les possibilités existantes de faire des études en Saxe-Anhalt. Les Agences pour l'emploi locales sont aussi une mine de renseignements en ce qui concerne les études supérieures.

! Pour la durée de vos études, vous aurez besoin d'une autorisation de séjour. Prenez l'initiative de vous informer du mieux possible au sujet des études supérieures en Allemagne avant de venir à l'Agence pour l'emploi pour votre entretien-conseil personnalisé. Par exemple, en consultant les infos pratiques de [Studieren in Deutschland](#). Ne manquez pas non plus de vous rendre à la journée d'information ouverte à tous de la *Hochschule* locale ou de celle où vous souhaitez vous inscrire.

Services de placement sur le marché du travail organisés par l'Agence pour l'emploi et par le Jobcenter

Si vous détenez une autorisation provisoire de séjour/Aufenthaltsgestattung ou Duldung, ce sont en règle générale l'**Agence pour l'emploi et le Jobcenter au niveau local** qui sont censés vous conseiller et vous faire des propositions d'emploi. Vous pourrez, par exemple, vous y inscrire en tant que demandeur d'emploi. Le service public pour l'emploi :

- vous informe sur le marché du travail en Saxe-Anhalt ;
- vous conseille de manière individuelle sur les possibilités d'insertion professionnelle et sur les qualifications envisageables ;
- tente de vous placer sur le marché du travail ou bien en formation.



! Tant que vous n'avez pas accès au marché de l'emploi : seules les prestations de conseil/Beratungsangebote des Agences pour l'emploi s'offrent à vous. Au cas où vous rempliriez toutes les conditions exigées par la loi pour obtenir une autorisation de travailler sur simple demande : non seulement les conseils, mais aussi les offres de placement/Beratungs-UND Vermittlungsangebote des Agences pour l'emploi s'appliquent à vous. Si vous recevez des prestations selon SGB II (p. ex. en tant qu'*anerkannte Asylberechtigte*) : c'est le Jobcenter local qui vous conseillera et tentera de vous placer sur le marché du travail.

Recherche d'emploi, travail et profession : tous ces sujets **en rapport direct avec votre entrée sur le territoire allemand et votre droit de séjour** peuvent être problématiques. Le service d'assistance téléphonique *Arbeit und Leben in Deutschland* mis sur pied par l'Office fédéral de la migration et des réfugiés (BAMF) vous aidera à y voir plus clair. Appelez le **+49 30 1815-1111** (du lundi au vendredi de 9 h à 15 h ; l'appel n'est pas gratuit). En appelant ce numéro, vous obtiendrez un entretien-conseil personnalisé, en allemand ou en anglais, sur les sujets évoqués ci-dessus dans la perspective d'un emploi en Saxe-Anhalt ou sur tout le territoire allemand.

Petite astuce – Sur Internet le portail de la Saxe-Anhalt dédié aux personnes qualifiées *Fachkräftesicherungsportal* vous mettra sur la piste de programmes de soutien, de perspectives réelles en matière de formation professionnelle, et bien plus. Vous trouverez d'autres informations essentielles concernant l'insertion par la formation et par le travail en Saxe-Anhalt dans le guide pratique « *Orientierungslitfad* » du *réseau IQ de Saxe-Anhalt*.

Conseils et accompagnement dans la recherche d'emploi. « Willkommensbegleitung » et Jobbrücke PLUS

En vue d'une intégration par le travail, la Saxe-Anhalt cherche à épauler de diverses manières les demandeurs d'asile qui détiennent une autorisation provisoire de séjour/Aufenthalts gestattet ; mais aussi les personnes « tolérées/geduldet » sur le territoire ; et enfin celles reconnues en tant que réfugiés/anerkannte Flüchtlinge. Des programmes subventionnés comme « *Willkommensbegleitung* », *Fachkraft im Fokus* ou *Jobbrücke PLUS* en sont l'illustration. S'ils concentrent leurs efforts sur des points différents, ils ont pourtant tous le même objectif : une insertion rapide par le travail. Certaines initiatives peuvent se recouper. N'hésitez pas à demander à leurs permanences s'il existe des solutions adaptées à votre cas spécifique.

Par ailleurs, les municipalités sont également disposées à prêter leur concours à votre quête de travail ou de formation. Par exemple, la ville de Halle met à votre disposition une *Willkommensmappe* conçue tout spécialement pour les jeunes réfugiés.

Accompagnement des débuts (« Willkommensbegleitung ») de l'initiative du Land de Saxe-Anhalt *Fachkraft im Fokus* (FiF)

Leurs guides d'accueil/Willkommensbegleiter s'efforcent de rapprocher personnes qualifiées et entreprises de Saxe-Anhalt. Les interlocuteurs de ce programme vous aident à cerner les offres d'emploi d'entreprises situées en Saxe-Anhalt qui pourraient vous correspondre. À cette fin :

- ils dressent avec vous un profil de vos compétences et mettent sur pied un plan de développement professionnel ;

- ils vous aident à établir votre dossier de candidature/Bewerbungsunterlagen pour mettre toutes les chances de votre côté ;
- ils vous accompagnent pour faciliter votre insertion dans la vie professionnelle, et restent aussi à vos côtés pendant la période d'essai ou pendant le stage ;
- ils vous renseignent sur les démarches administratives, la garde des enfants, la recherche d'un logement et bien plus.

Pour en savoir davantage, rendez-vous dans leurs permanences régionales/*Regionalberatungsstellen* à **Magdebourg, Halle, Stendal, Halberstadt** et **Dessau-Roßlau**.



Utilisez le formulaire de contact de « *Willkommensbegleitung* » pour fixer un rendez-vous !

Jobbrücke PLUS/Passerelle pour l'emploi PLUS

Le projet **Jobbrücke PLUS** vous donnera aussi un coup de main pour mieux repérer les possibilités d'emploi en Saxe-Anhalt. Son objectif est de vous aider à commencer votre scolarité, ou à la reprendre. L'idée est d'obtenir un diplôme de fin de scolarité qui vous permette d'exercer une profession.

Ce projet comporte d'autres offres de service, entre autres :

- un entretien-conseil personnalisé en adéquation avec le marché de l'emploi ;
- une aide pour la reconnaissance des qualifications obtenues à l'étranger ;
- des mesures de perfectionnement avec cours de langue, bilan de compétences ;
- des propositions d'emploi et de formation.



N'hésitez pas à parler de ce qui vous préoccupe à ce sujet à la représentation régionale de *Jobbrücke PLUS*.

Trouver des offres d'emploi en ligne – Bourses aux emplois

Vous pourrez repérer des offres d'emploi attractives en Saxe-Anhalt par le biais du *Stellen- und Fachkräftebörse des FiF* (Focus sur le personnel qualifié). La Bourse aux emplois/*Jobbörse de l'Agence nationale pour l'emploi* recense un très grand nombre d'offres d'emplois, aussi bien régionales que suprarégionales.

Sur la plateforme en ligne *workbeer*, les réfugiés peuvent chercher de manière ciblée des activités rémunérées dans diverses branches et à différents endroits. Vous pouvez y établir le contact avec

un employeur, directement et sans complication. Cette bourse aux emplois et à la formation est nationale, mais elle vous permet aussi de trouver des places de formation dans la région.

Vos droits en tant qu'employé

Sur le marché de l'emploi allemand, des mesures juridiques vous protègent contre des conditions de travail ou des salaires inacceptables.

- 1) Un **contrat de travail** couché par écrit règle vos droits et vos obligations (tâches, rémunération, durée de la période d'essai, temps et lieu du travail, salaire, vacances, etc.). Assurez-vous de recevoir un contrat de travail par écrit et que ce dernier soit signé par vous-même et par votre employeur.
- 2) En Allemagne, la loi prescrit une journée de travail de huit heures. Le **travail hebdomadaire** est fixé par les conventions collectives et, en règle générale, il ne dépasse pas 40 heures. Il peut toutefois y avoir des écarts dans un certain nombre de professions. Il y a une prime pour le travail de nuit, ou encore pour le travail le dimanche et les jours fériés.
- 3) Dans toute l'Allemagne, le **salaire minimum** est de **8,84 euros de l'heure**. Tout travailleur a droit au salaire minimum. Renseignez-vous avant de signer votre contrat de travail, pour savoir s'il y a une convention collective ou si votre salaire peut être négocié avec votre employeur.
- 4) Quand vous travaillez, vous avez droit à une couverture sociale dite **Sozialversicherung**. Grâce à elle, vous êtes assuré contre les plus grands risques comme la maladie, les accidents ou le chômage. L'assurance sociale est financée en partie par le revenu de votre travail. Le montant des cotisations est automatiquement retiré de votre salaire chaque mois, avant qu'il vous soit versé. L'assurance maladie obligatoire/gesetzliche Krankenversicherung est une exception. Vous pouvez choisir vous-même votre assurance maladie : les cotisations sont donc calculées individuellement, mais elles sont, elles aussi, déduites de votre salaire mensuel.

Accès au travail et à la formation en un coup d'œil

Dès le départ du centre de premier accueil / Dès l'arrivée dans votre commune

- Apprentissage et formation professionnelle/Berufsausbildung
- Préparation à la formation professionnelle
- Service volontaire Bundesfreiwilligendienst
- Stage en parallèle à la formation/Berufs oder Hochschulausbildung
- Stage d'orientation professionnelle
- Stage de qualification initiale

↳ Autorisation du Service des étrangers nécessaire
Durée du stage : limitée (durée maximale)

- Stage pour évaluation des aptitudes
- Stage d'observation/Hospitation
- Activité bénévole

↳ Autorisation du Service des étrangers nécessaire

Après 3 mois et séjour dans la commune

- Activité rémunérée, diplôme d'études supérieures allemand
- Activité rémunérée, diplôme d'études supérieures étranger
- Activité rémunérée en tant que dirigeant/cadre
- Activité rémunérée Sciences, Recherche & Développement
- Toute autre activité
- Travail intérimaire

↳ Autorisation du Service des étrangers nécessaire
Accord de l'Agence nationale pour l'emploi
Examen de la priorité d'accès à l'emploi - ou pas
Prérequis : Blue Card ou diplôme d'études supérieures allemand

Après 15 mois

- Toute autre activité
- Stage avec plus longue période de travail
- Travail intérimaire

Après 48 mois

- Mesures de soutien de l'Agence nationale pour l'emploi/BA
- Préparation à la vie professionnelle « Formation assistée »

↳ Autorisation du Service des étrangers nécessaire

6. Soins de santé et assistance médicale - Circonstances particulières

Dès que vous êtes assignés à votre lieu de résidence habituelle, la commune sous la responsabilité de laquelle vous êtes désormais placés assume le coût des soins médicaux et dentaires qui vous sont procurés. En tout état de cause, vous êtes assurés de recevoir les soins nécessaires. Selon que vous avez déjà le statut de réfugié ou que votre procédure d'asile est encore en cours, vous ne serez pas pris en charge de la même manière.

À quoi devez-vous faire attention quand vous consultez un médecin après votre arrivée ? Comment êtes-vous soigné en Saxe-Anhalt si vous n'avez pas d'assurance maladie ? Qui vous aide en cas d'urgence ? Ce chapitre répondra à toutes ces questions.

Soins médicaux

Que vous ayez le statut de réfugié/Anerkennung ou bien que vous bénéficiiez d'allocations ou prestations/Leistungen nach dem SGB (selon le Code social/Sozialgesetzbuch), vous pouvez vous assurer auprès d'une Caisse d'assurance maladie obligatoire/gesetzliche Krankenversicherung. Les soins médicaux vous sont alors prodigués intégralement.

Si vous êtes demandeur d'asile, les **soins** qui vous sont dispensés sont régis par la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile/Asylbewerberleistungsgesetz (AsylbLG). Les soins médicaux/medizinische Versorgung relèvent du régime général de la Sécurité sociale/gesetzliche Krankenversicherung (GKV). Avec cependant quelques restrictions :

- Les soins et l'aide médicale/**medizinische Betreuung und Versorgung** sont procurés en cas de douleurs/Schmerzen aiguës et de maladies se déclarant soudainement. En règle générale, les maladies chroniques ne sont pas traitées. Dans tous les cas, les demandeurs d'asile bénéficient de mesures de prévention comme les vaccins pour les enfants.
- Une **prothèse dentaire** ne peut être envisagée qu'au cas par cas – et seulement si, pour des raisons médicales, cela est véritablement urgent.

À compter de la fin du 15^e mois de séjour, la couverture de soins de l'assurance maladie publique est intégrale.



Les femmes enceintes et les nouvelles mamans (jusqu'à 8 semaines après l'accouchement) sont entièrement prises en charge par les sages-femmes et les médecins. Avant la naissance, vous pouvez déjà déposer une demande auprès des services sociaux pour qu'ils vous aident à préparer le nécessaire pour la venue du bébé.

- ▶ Davantage de renseignements sur l'assurance maladie et les dispositions diverses concernant les réfugiés sont disponibles [ici](#) (en allemand et en anglais).



Le titre de traitement/Behandlungsschein

Si vous êtes déjà installé dans une commune, celle-ci fait en sorte que vous receviez les soins nécessaires. Pour avoir un rendez-vous chez un médecin (pour vous ou pour vos enfants), il vous faut un titre ou un bon de traitement/**Berechtigungsschein** ou **Behandlungsschein**. Vous devez en faire la demande auprès des services sociaux/Sozialamt. Vous le présentez alors au médecin que vous consultez, qui y inscrira les actes médicaux réalisés.

- ! Les titres de traitement sont souvent établis pour un trimestre. Notez bien la date qui y figure, car elle indique combien de temps le titre de traitement reste valide !

Communiquer avec le médecin

Si vous avez du mal à vous exprimer, cela peut rendre le traitement/Behandlung de vos problèmes de santé compliqué, ou même le retarder. Toutefois, d'après la loi, les médecins ou les dentistes ont l'obligation de vous expliquer clairement la nature et la portée de votre traitement. Beaucoup de cabinets mettent à votre disposition des brochures explicatives rédigées en plusieurs langues – n'hésitez pas à vous renseigner. Si vous n'êtes pas sûr de vous, faites-vous accompagner par un interprète pour la consultation.

- ! Si vous recherchez un médecin ou un psychologue parlant une langue étrangère spécifique près de chez vous, le [formulaire de recherche en ligne de la Kassenärztliche Vereinigung](#) (association des médecins conventionnés) vous sera d'un grand secours. Il vous indiquera les spécialisations des médecins pratiquant en Saxe-Anhalt.

Petite astuce – Tirez avantage des **medizinische Sprachführer** (disponibles en allemand, arabe et farsi) pour préparer votre rendez-vous chez le médecin.



Urgences médicales graves – Ce qu'il faut savoir pour votre propre sécurité

Les **urgences graves** sont des maladies ou des blessures qui **nécessitent des soins immédiats/sofortige Behandlung**. Dans ce cas, on parle de situations où la vie est réellement en danger/lebensbedrohliche Situation. Ces urgences graves/akute Notfälle sont par exemple :

- plaies importantes avec hémorragie ou saignement abondant ; fractures et membres cassés ;
- suffocation et asphyxie, pause respiratoire ;
- malaises cardiaques ;
- intoxication et empoisonnement ;
- brûlures graves ;
- perte de connaissance, syncope.



La Saxe-Anhalt est pourvue d'un réseau dense d'équipes de secours prêtes à intervenir en cas d'urgence. Dans les **situations où la vie est réellement en danger**, les frais de prise en charge aux services d'urgence de l'hôpital/Notfallbehandlung im Krankenhaus sont assumés par les organismes assureurs.

! Vous serez admis à l'hôpital en urgence seulement dans le cas où **votre existence serait menacée**. Les **numéros d'urgence 110 et 112** sont réservés aux situations d'**extrême urgence/akuter Notfall** ! Appelez le 110 et le 112 seulement en cas de péril réel. Les services d'urgence des hôpitaux sont également réservés aux vraies urgences médicales.

Centres psychosociaux

Les réfugiés souffrant de problèmes psychiques reçoivent l'aide du **Psychosozialer Dienst** et des **Psychosoziale Zentren** de Halle et de Magdebourg.

Lors des consultations, votre culture de référence sera prise en compte ; en règle générale, les entretiens peuvent aussi se dérouler dans plusieurs langues. Ces établissements offrent entre autres :

- des consultations psychologiques gratuites, ainsi qu'une thérapie ;
- un accompagnement médicosocial/begleitende Sozialberatung ;
- la possibilité de participer p. ex. à des groupes de parole.

En cas de nécessité, n'hésitez pas à demander un rendez-vous aux **centres psychosociaux de Halle et de Magdebourg**.

Aide médicale à titre gratuit : MediNetz Magdeburg

MediNetz est un réseau d'étudiants en médecine et de médecins qui s'engagent pour les réfugiés – avec ou sans papiers. Les Medinetz de Halle et de Magdebourg servent d'intermédiaire pour que les soins de santé qui s'avèrent nécessaires soient dispensés aux réfugiés et aux migrants, quelle que soit leur couverture médicale. Ce service qui vous redirige vers des médecins bénévoles est offert à titre gratuit et anonyme.

Les permanences hebdomadaires de Medinetz prennent pour vous un rendez-vous avec les médecins qui se sont portés volontaires pour procurer de manière confidentielle des soins à prix modiques. Demandez sur place les heures d'ouverture de ces permanences.

Aides pour les personnes présentant une déficience auditive ou visuelle

Si vous avez de gros problèmes d'audition ou de vision, vous pouvez vous adresser à des permanences de conseil spécialisées et aux fédérations qui les chapeautent en Saxe-Anhalt. Contactez l'une des permanences en handicap sensoriel/**Sinnesberatungsstellen** en Saxe-Anhalt, si vous êtes malvoyant ou malentendant et que vous avez besoin d'aide.

Soutien aux femmes réfugiées enceintes

Dans de nombreux endroits de Saxe-Anhalt, vous pouvez contacter une *Schwangerschaftsberatung*. Des permanences près de chez vous vous prodigueront des conseils précieux et vous aideront pour toutes les questions tournant autour de votre grossesse et de la naissance du bébé. Ce service a un caractère confidentiel, et vous pouvez rester anonyme si vous le souhaitez.

Dans le cas où vous auriez besoin d'obtenir sur le champ des réponses à vos questions, appelez le numéro de **Schwangere in Not : 0800 4040 020**. L'appel est gratuit et quelqu'un sera là pour y répondre 24 heures sur 24.

Vous pouvez aussi consulter ce service sur Internet/**Online-Beratung**. Si vous préférez être conseillée sous forme de mails ou de chat (après avoir fixé un RV), voyez **ici**.



Si vous préférez un entretien-conseil personnel sur place, vous trouverez **ici** (recherche par code postal/Postleitzahl) le service de conseil aux femmes enceintes/Schwangerschaftsberatung le plus proche.



Aide spécifique aux femmes réfugiées victimes de violence

La Loi fondamentale allemande stipule qu'hommes et femmes sont égaux en droits/*gleichberechtigt*. Chacun a droit à la vie et à l'intégrité physique. La liberté de la personne est inviolable. Tous ceux qui résident en Allemagne doivent connaître et respecter cette loi. Si vous êtes discriminée en raison de votre sexe, vous pouvez vous défendre et la loi vous protège.

En Saxe-Anhalt, vous trouverez de l'aide si vous avez été victime en Allemagne de la traite des femmes/*Frauenhandel* ; de mariage forcé ; ou de violence/*Gewalt* fondée sur une certaine conception de l'honneur, et que vous vous trouvez dans une situation critique/*Notlage*. Les femmes qui se prostituent ou se sont prostituées recevront aussi aide et conseils.

Si votre union a été conclue sous la contrainte/**Zwangsehe** ou encore si vous êtes **victime de violences** commises au nom de l'honneur/*verletzte Ehre*, utilisez les services spécialisés d'information et d'accompagnement de **VERA** à Magdebourg. Vous y obtiendrez p. ex. un soutien psychosocial, ou vous serez dirigée vers une structure d'accueil et d'hébergement d'urgence.

La Saxe-Anhalt a aménagé plusieurs endroits où les femmes en détresse trouveront protection en cas de nécessité.

Vous pouvez aussi vous adresser aux délégués pour l'égalité des chances/*Gleichstellungsbeauftragte* des districts/*Landkreise* ou de Halle, Magdebourg et Dessau-Roßlau. Pour les femmes ayant fui seules et leurs enfants, qui ont subi des violences ou qui se sentent menacés, il existe à Halle une **FlüchtlingsFrauenHaus**.



Schutz für Frauen = PROTECTION DES FEMMES

► Vous trouverez [ici](#) la liste des Frauenhilfshäuser du Land.



Le service d'écoute **Gewalt gegen Frauen** est une plateforme d'accueil téléphonique pour toute l'Allemagne, dédiée aux femmes victimes de violence, maintenant ou par le passé. En composant le numéro **08000 116 016** ou **par mail (Online-Beratung)**, les victimes de toutes nationalités trouveront de l'aide. Les membres de leur famille, leurs amis, et les professionnels travaillant au contact des femmes victimes de violences bénéficieront aussi d'une aide appropriée, anonyme et gratuite. Cette offre d'écoute et d'orientation se fait en 15 langues.



L'application gratuite disponible en plusieurs langues **RefuShe** contribue à l'insertion des femmes ayant fui leur pays. Cette appli vous informera sur vos droits fondamentaux/*Grundrechte*, et vous indiquera où trouver, en cas de violences, des lieux d'écoute, d'accueil et d'orientation et aussi quels numéros d'urgence à appeler pour les femmes en détresse.

Soutien si vous êtes discriminés en raison de votre orientation sexuelle

En Allemagne, homosexuels, lesbiennes, bisexuels, transgenres sont protégés contre toute forme de discrimination et ont le droit au libre épanouissement de leur personnalité, quelle que soit leur orientation sexuelle.

Pour ces derniers, il y a à Magdebourg, Halle et Halberstadt des points d'information spécialisés/*Anlaufstellen zur Beratung*. Dans les plus grandes villes de Saxe-Anhalt, l'union *Lesben- und Schwulenverband* rassemble divers groupes, **associations et autres initiatives**. Au niveau local, les centres d'entraide contre le sida/*Aids-Hilfe* sont aussi des points d'information compétents en cas de problèmes liés à votre orientation sexuelle.

Aide en cas d'agressions

Si vous avez été victime de violences de la part de partisans de mouvements de l'extrême droite, vous trouverez dans beaucoup d'endroits de Saxe-Anhalt des services spécialisés pour être conseillés et soutenus – les **Mobile Opferberatung**. Vous serez informés (dans plusieurs langues) et accompagnés sur le plan pratique pour que vous puissiez faire respecter vos droits.

Ces violences étant réprimées par la loi, le *Mobile Opferberatung* vous soutient pour faire valoir vos droits, p. ex pour déposer une demande d'indemnisation en réparation du préjudice subi. Vous pouvez demander à être accompagné dans vos démarches et aussi conseillé, par exemple pour financer les frais liés au service d'un avocat.

► En cas de situation de crise, votre interlocuteur, présent sur l'ensemble du territoire allemand, est le **Weisse Ring**.



Dès votre arrivée dans la commune de votre domicile, vos enfants ont le droit d'être scolarisés et d'aller dans un jardin d'enfants. Les enfants en âge d'aller à l'école primaire sont dans l'obligation d'y aller. Quant à vous, les parents, faites tout votre possible pour vous familiariser avec le système scolaire allemand : vous serez ainsi en mesure d'encourager vos enfants !

Dans ce chapitre, vous apprendrez tout ce qu'il faut savoir pour inscrire votre enfant au jardin d'enfants ou à l'école.

Kindergarten / Kindertagesstätte (Kita)

Jardins d'enfants et Kitas favorisent l'intégration sociale et linguistique des enfants de toutes les origines ainsi que l'épanouissement des enfants en bas âge. Les enfants de réfugiés peuvent prétendre à une place dans une crèche ou un jardin d'enfants à partir de leur premier anniversaire. Vous devez vous occuper vous-même de trouver une place dans une Kita. Votre interlocuteur à cet égard est l'Office de protection de la jeunesse/Jugendamt. Renseignez-vous auprès de votre bureau d'aide sociale/Sozialamt pour savoir quelles sont les démarches nécessaires pour une inscription. Important : les listes d'attente pour obtenir une place dans un jardin d'enfants sont souvent longues. Si vous avez besoin d'une place pour votre enfant pour aller travailler, vous l'obtiendrez en règle générale assez rapidement.

! Le jardin d'enfants n'est pas gratuit. Vous pouvez déposer une demande de prise en charge de ces coûts auprès de votre commune de résidence. Adressez-vous pour cela au bureau d'aide sociale/Sozialamt local.

Il y a en Saxe-Anhalt 20 WillkommensKITAs qui se concentrent sur les enfants réfugiés. Vous trouverez ici l'adresse de votre interlocuteur en Saxe-Anhalt : il vous indiquera où trouver ce genre de KITA.



Scolarité obligatoire des mineurs

La loi en Saxe-Anhalt oblige tous les enfants à aller à l'école à partir de l'âge de six ans. Cette scolarité obligatoire/**Schulpflicht** est valable pour tous les moins de 18 ans/Minderjährige – que les enfants ou adolescents soient accompagnés ou isolés. Cette obligation commence pour tous les enfants dès leur arrivée dans leur commune de résidence. Elle est liée au droit à l'éducation. Faites en sorte que votre enfant nouvellement arrivé obtienne ce droit le plus rapidement possible.

! Après avoir quitté le centre de premier accueil, vous êtes responsables en tant que parents et vous êtes tenus d'envoyer votre enfant à l'école chaque jour. Si votre enfant tombe malade, vous devez immédiatement prévenir l'école. Si votre enfant est absent à l'école, une amende peut vous être imposée.

Le système scolaire en Saxe-Anhalt

Tout d'abord, les enfants vont à l'école primaire pendant quatre ans/**Grundschule (de la 1re à la 4e Klasse)**.

Après l'école primaire, les enfants ou adolescents peuvent, en Saxe-Anhalt, choisir entre quatre types d'écoles secondaires, d'après la profession qu'ils pensent déjà exercer plus tard ou en fonction de leurs résultats scolaires. Plus tard, il leur sera possible de changer d'établissement si cela est souhaité.



Schule = école

- 1) **Sekundarschule** > Ici votre enfant pourra obtenir un Hauptschulabschluss (certificat de fin de scolarité obligatoire) ou passer l'examen Realschulabschluss, les deux permettant de commencer une **formation professionnelle duale** ou encore d'**apprendre un métier (de la 5e à la 10e Klasse)** ;
- 2) **Gymnasium** > Ici, dans ce lycée, votre enfant pourra passer le bac/allgemeine Hochschulreife (Abitur), par exemple pour commencer des **études supérieures (de la 5e à la 12e Klasse)** ;
- 3) **Gesamtschule** > Ici coexistent les trois types de cursus présentés ci-dessus : votre enfant pourra soit obtenir le Hauptschulabschluss ou passer le Realschulabschluss (diplôme scolaire intermédiaire), soit passer le bac/Abitur (**de la 5e à la 12e ; ou de la 5e à la 13e Klasse**) ;
- 4) **Gemeinschaftsschule** > Ici votre enfant pourra se préparer à obtenir tous les diplômes de fin de scolarité, y compris le bac/Abitur, le socle commun étant l'équivalent d'un collège d'enseignement général (**de la 5e à la 12e ; ou de la 5e à la 13e Klasse**) ;
- 5) **Förderschule** > Ici, si votre enfant a des besoins spécifiques (p. ex un handicap/Behinderung), il pourra obtenir dans cette école spécialisée le Förderschulabschluss ou le Hauptschulabschluss (**de la 1re à la 10e Klasse**).

! En consultant le site web du service **Interkulturelles Lernen**, vous obtiendrez toutes sortes de renseignements utiles sur les écoles/**Schulbesuch**, les jardins d'enfants/**Kitas** et les garderies pour écoliers/**Hort**.

Inscrire votre enfant à l'école

Dès votre arrivée dans votre commune d'affectation et votre inscription auprès du Service des étrangers/Ausländerbehörde ou du *Einwohnermeldeamt*, vous devez inscrire votre enfant à l'école primaire, ou au *Hort* pour les après-midi après les heures d'école. Votre interlocuteur pour la scolarité des enfants est le *Landesschulamt* de Saxe-Anhalt. Important : vos enfants en âge d'aller à l'école doivent être **inscrits** au rectorat/Landesschulamt avant le 1er mars de **l'année qui précède le premier jour d'école**/Einschulung. Si vous êtes arrivés dans votre commune après cette date limite, veuillez vous adresser au Landesschulamt.

Avant de commencer l'école, il faut passer une visite médicale obligatoire. Le *Gesundheitsamt* vous communiquera la date de cette visite.

! Vous aimeriez savoir à quoi ressemble le quotidien dans une école primaire, ce que sont les rencontres parents-enseignants/Elterngespräche et les voyages de classe/Klassenfahrten ? Cette brochure (en allemand, anglais, français, arabe) satisfera votre curiosité. ►



Éducation et participation aux activités – das Bildungspaket

Les repas à la cantine de l'école et les fournitures scolaires ne sont pas gratuits. Sous certaines conditions, vous pouvez obtenir des aides financières pour votre enfant encore mineur. Il s'agit des *Leistungen für Bildung und Teilhabe*, ou encore *Bildungspaket* : c'est une aide financière pour l'éducation et la participation aux activités scolaires et extrascolaires de vos enfants.

Si vous souhaitez obtenir cette subvention, adressez-vous à votre bureau d'aide sociale/Sozialamt ou à l'organisme chargé des prestations sociales qui vous sont allouées.

! Vous trouverez des réponses à toutes les questions majeures que se posent les parents au sujet de l'école et de l'éducation en Saxe-Anhalt dans ce fascicule disponible en plusieurs langues **Eltern-Information « Schule »**. S'y trouvent de nombreuses indications sur la rentrée/**Schulanfang** ; les sujets/**Schulfächer** ; comment être prêt/**Schulvorbereitung** ; la garderie après l'école/**Hort** ; et aussi ce qu'est le **Aufsichtspflicht** (les parents et les professeurs doivent surveiller les enfants pour les protéger) ; sans oublier tout ce que les parents peuvent faire pour que leurs enfants aiment aller à l'école (**Elternhilfe für Ihr Kind**) !

8. Vivre en Allemagne

Démocratie et droits de l'homme : les bases du vivre ensemble

Vous cherchez protection en Allemagne en tant que réfugié. Notre pays garantit l'asile contre les persécutions politiques et protection en cas de conflits armés et de guerres civiles. Cette protection est ancrée dans notre ordre constitutionnel démocratique, en même temps qu'un ensemble de droits de l'homme et de libertés fondamentales qui constituent les fondements de notre société.

En Allemagne, les droits de l'homme sont garantis par la Loi fondamentale allemande de 1949, la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies de 1948 et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000. La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant de 1989 reconnaît et protège les droits spécifiques des enfants.

- L'Allemagne est une République démocratique. Le chef de l'État, le Parlement et le gouvernement sont élus démocratiquement, de même que les parlements et les gouvernements des 16 Länder, ainsi que les administrations autonomes des villes et des communes. Tous les votes sont secrets.
- Chacun – homme ou femme – a le droit de s'exprimer librement, de participer à des rassemblements, ou de manifester publiquement ses convictions. Toute personne a le droit d'intégrer des partis démocratiques, des syndicats ou autres organisations.
- Nombreux sont ceux qui participent à des associations ou des initiatives s'articulant autour de centres d'intérêt communs comme le sport, la culture, ou d'autres thèmes de société. Les activités associatives remplissent un rôle non négligeable à destination de l'ensemble de la société.
- Tous sont égaux devant la loi. Le gouvernement, les administrations et tous les pouvoirs publics sont tenus de respecter la Constitution et les lois. Quiconque voit ses droits bafoués peut porter plainte ou saisir un tribunal sans que cela lui porte préjudice. Quiconque tente de corrompre des fonctionnaires doit savoir que la corruption est sévèrement sanctionnée par le Code pénal.
- Les hommes et les femmes ont les mêmes droits. Qu'il s'agisse de mener sa vie comme on l'entend, du droit au travail et du libre choix de sa profession, ou de disposer librement de ses propres revenus. En Allemagne, les femmes exercent toutes les professions – en tant que dirigeantes aussi.
- Les enfants ont droit à une éducation familiale exempte de toute violence, et de même à une éducation scolaire et préscolaire. Père et mère disposent de droits égaux dans l'éducation de

leurs enfants. Les parents peuvent – en tant que représentants des parents d'élèves au conseil d'école – participer aux décisions prises dans les jardins d'enfants et les écoles.

- Chaque être humain a le droit d'être traité avec respect. Toute forme de violence corporelle est interdite. Chaque personne a droit à son intégrité sexuelle. Toute atteinte à l'intégrité est punissable.
- Chacune/chacun a le droit de pratiquer librement sa religion. La plupart des Allemands sont des chrétiens protestants ou catholiques, et la majorité des jours fériés nationaux – et beaucoup de coutumes en Allemagne – ont une origine chrétienne. Par ailleurs, les juives et les juifs allemands ont toujours eu leur place dans la culture allemande. Aujourd'hui, nombreux sont également les musulmanes et musulmans vivant en Allemagne. Par contre, s'il existe aussi d'autres communautés religieuses, un grand nombre de personnes ne se réclame d'aucune religion. Aucune discrimination n'est tolérée sur la base de convictions, religieuses ou autres. Le droit de critiquer les religions ou les communautés religieuses fait également partie de la liberté d'expression.
- Nul ne doit subir de discriminations en raison de son ascendance ou de son origine, de la couleur de sa peau, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son âge ou de son handicap. Les personnes homosexuelles n'ont pas besoin de se cacher en Allemagne et peuvent faire enregistrer leur partenariat civil par l'État au même titre qu'un mariage.
- Le travail de réflexion sur les crimes allemands commis pendant la période nazie (1933-1945) joue un grand rôle en Allemagne. L'opinion publique réprovoque le racisme et l'antisémitisme. Nier le génocide dont les juifs ont été victimes constitue un délit.

Ces droits fondamentaux constituent aussi le socle permettant de vivre ensemble dans le respect et la tolérance mutuels.



En savoir plus sur la vie en Allemagne pour mieux s'y retrouver

En Allemagne, le vivre ensemble est réglé par la Loi fondamentale ou Constitution (Grundgesetz). Vous pourrez lire [ici](#) des extraits primordiaux de la Constitution allemande.

Pour comprendre les us et coutumes et vous préparer au mieux à affronter certaines situations dans votre nouveau cadre de vie, n'attendez pas pour mettre à profit ce guide disponible en ligne en plusieurs langues intitulé « **Guide pour s'orienter et communiquer en Allemagne** » ([gratuit](#)).

Pour mieux saisir le cadre juridique et politique de la société allemande, vous trouverez d'autres informations essentielles pour votre nouvelle vie en Allemagne dans le [guide multilingue](#) de l'Office fédéral/Bundesamt intitulé « **Bienvenue en Allemagne. Informations pour les immigrés** ».

Dans le livre **Deutschland. Erste Informationen für Flüchtlinge** (arabe-allemand), vous apprendrez beaucoup de choses à savoir absolument dans le cadre de votre nouvelle vie en Allemagne.

Participer à la vie locale crée des affinités

Si on s'implique en fonction de ses intérêts, la démocratie s'en trouve renforcée. Les réfugiés aussi peuvent s'engager. Et justement, beaucoup d'associations se réjouiront de voir que vous vous y intéressez et que vous désirez y participer. De nombreux immigrés ont d'ailleurs créé des organisations autonomes, qui contribuent sans aucun doute à une coexistence pacifique et à la cohésion sociale au plan national.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous si vous voulez aider vos compatriotes ou de nouveaux arrivants à trouver leurs repères dans ce cadre de vie où ils se sentent un peu perdus. Les **Freiwilligenagenturen** locales sont en position de relayer des projets de coopération directe.

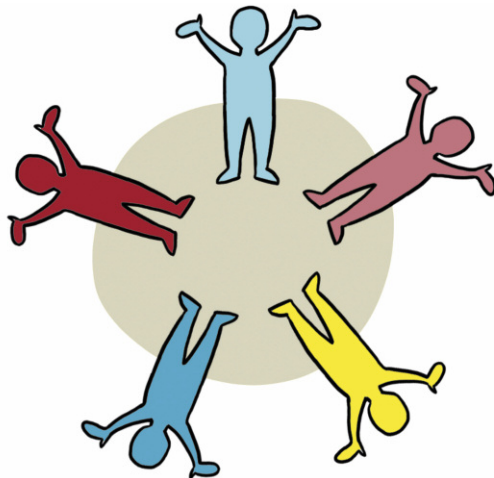
Dans certaines villes de Saxe-Anhalt, les **Ankommenspatenschaften** sont en quelque sorte des parrainages pour les réfugiés. Avec eux, vous pourrez aider d'autres réfugiés à s'acclimater à leur nouvelle ville et à s'adapter à leur vie quotidienne. Pour cela, il est important de connaître la langue allemande. Si vous désirez apporter votre soutien à un nouvel arrivant, parlez-en tout simplement à une [Freiwilligen-Agentur](#) locale.

Noyer des liens, rencontrer des gens, acquérir des compétences : le service volontaire BFD

En tant que réfugiés en Saxe-Anhalt, vos enfants et vous pourrez tisser des liens et mettre vos talents à l'épreuve dans le cadre du programme BFD/Bundesfreiwilligendienst mit Flüchtlingsbezug (**Service volontaire fédéral allemand en lien avec les réfugiés**). Le BFD est ouvert à tous les jeunes adultes et aux adolescents à partir de 16 ans. Les volontaires peuvent accomplir leur mission d'intérêt général dans 300 communes de Saxe-Anhalt. L'engagement volontaire au sein du BFD dure entre 6 mois au minimum et 18 mois au maximum. Cet engagement donne lieu au versement d'une indemnité sous forme d'argent de poche et ouvre droit à un régime de protection sociale.

Au BFD, les domaines d'intervention concernent surtout l'éducation pour tous. En vivant votre propre expérience de mixité sociale dans des clubs de jeunes/Jugentreffs, des lieux de rencontre/Begegnungsstätten ou dans d'autres organismes sociaux, vous élargissez le cercle de vos relations tout en vous imprégnant des réalités qui vous entourent. La phase qui se situe entre la fin de la scolarité et le début d'une formation est propice au BFD. Remarquez bien que c'est l'occasion idéale de s'exercer en allemand.

► Vous obtiendrez plus de renseignements [ici](#) sur le service civique BFD.



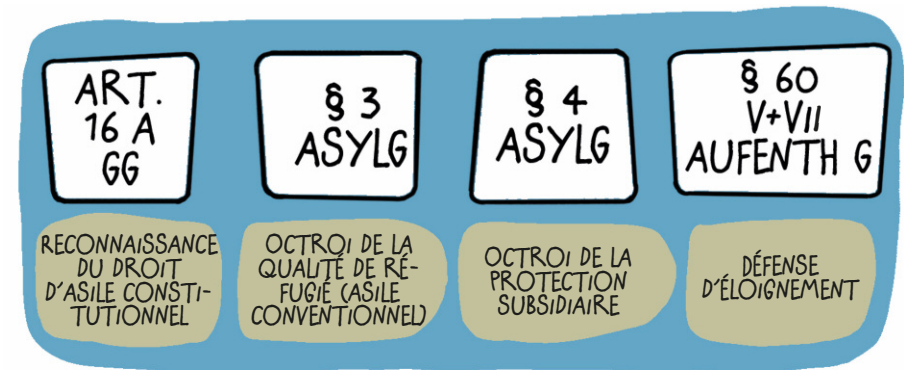
9. Statut relatif au permis de séjour et procédure de demande d'asile

Après que vous avez été affecté à une commune de Saxe-Anhalt, de nombreuses possibilités s'offrent à vous de prendre en main votre destin. Mais avant tout, il faut que vous sachiez quel impact la décision de l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés/Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (BAMF) aura sur votre situation personnelle.

Ce chapitre explique d'importantes dispositions applicables à la procédure d'asile et les formes de protection existantes. Vous apprendrez aussi où trouver conseil au sujet du droit de séjour, et qui peut vous aider à vous orienter.

Bénéficiaire de quelle protection ? Ses conséquences.

Le Bundesamt (l'administration spécialisée de l'asile) prévoit 4 formes de protection :



De la décision du Bundesamt dépend le titre de séjour qui vous est accordé pour l'Allemagne. C'est ce dernier qui va influencer sur votre parcours de demandeur d'asile et sur vos droits aux prestations dans les communes de Saxe-Anhalt. Il détermine, par exemple, votre rayon d'action sur le marché de la formation ou du travail, ou encore votre accès aux cours de langues ou d'intégration.

Vu l'extrême importance de la décision du BAMF, les 4 formes de protection que vous pouvez obtenir en tant que demandeur d'asile sont précisées ci-dessous.

- **Variante 1** : cela signifie que vous êtes reconnu en tant qu'*Asylberechtigter* sur le fondement de l'asile dit constitutionnel selon l'article 16 a Al. 1 de la Loi fondamentale pour la République démocratique allemande (Gg) sur le droit d'asile. Vous obtenez un titre de séjour va-

lable 3 ans (Aufenthaltslaubnis) et un passeport allemand provisoire (Reiseausweis). Après trois ans, vous pouvez faire la demande d'une autorisation d'établissement/carte de résident (Niederlassungserlaubnis), à condition de satisfaire aux critères requis.

- **Variante 2** : cela signifie que vous êtes reconnus comme réfugié/Flüchtling selon la convention de Genève relative au statut de réfugiés du 28 juillet 1951. Vous obtenez un titre de séjour valable 3 ans (Aufenthaltslaubnis) et un passeport allemand provisoire (Reiseausweis). Après trois ans, vous pouvez faire la demande d'une autorisation d'établissement/carte de résident (Niederlassungserlaubnis), à condition de satisfaire aux critères requis.
- **Variante 3** : cela signifie que vous bénéficiez d'une protection subsidiaire ou subsidiärer Schutz (selon § 4 al. 1 AsylVfG /Asylverfahrensgesetz ou loi sur la procédure d'asile). Vous obtenez une autorisation temporaire de séjour établie pour un an, mais qui pourra être éventuellement prolongée de deux ans. Après cinq ans, vous pouvez obtenir une autorisation d'établissement/carte de résident (Niederlassungserlaubnis).
- **Variante 4** : Cela signifie qu'une interdiction d'éloignement nationale a été prononcée (selon § 60 al. 5 ou 7 AufenthG - Gesetz über den Aufenthalt, die Erwerbstätigkeit und die Integration von Ausländern im Bundesgebiet ou Loi sur le séjour, l'activité professionnelle et l'intégration des étrangers en Allemagne) et que vous obtenez une autorisation de séjour pour des raisons humanitaires valable un an seulement. Après cinq années, vous pouvez obtenir une autorisation d'établissement/carte de résident (Niederlassungserlaubnis).

! Vous trouverez plus de renseignements sur les décisions que peut prendre l'Office fédéral/Bundesamt [ici](#). N'hésitez pas à solliciter l'aide des conseillers de Caritas qui sont spécialisés dans la procédure de demande d'asile (« [Asylverfahrensberatung der Caritas](#) ») si vous avez d'autres questions sur la procédure d'asile.



L'autorisation provisoire de séjour/Aufenthalts gestattetung

Si votre demande d'asile est toujours en cours d'instruction, vous possédez une autorisation provisoire de séjour. Avec cette **Aufenthalts gestattetung**, vous pouvez circuler sur tout le territoire allemand après un laps de temps de trois mois. Toutefois, vous devez toujours être joignable pour le BAMF et pour votre Service des étrangers/Ausländerbehörde. Vous devez toujours porter cette autorisation sur vous et la présenter aux contrôles d'identité effectués par la police.

Le retour volontaire

Dans le cas où vous seriez dans l'obligation de quitter l'Allemagne après le rejet de votre demande d'asile – ou si vous souhaitez retourner dans votre pays pour d'autres raisons (même s'il n'a pas encore été statué sur votre demande) –, vous pouvez choisir la solution du départ volon-

taire (**freiwilliger Rückkehr**). Les Services des étrangers/Ausländerbehörden vous guideront parmi les possibilités de terminer votre séjour en Allemagne (Rückkehrgespräch). Le **Kompetenzzentrum Rückkehr** de Magdebourg vous donne la possibilité de voyager de plein droit, et sans être accompagné par les autorités, à une date choisie librement. À cette fin, le Rückkehrberatung vous offrira une aide personnalisée. Vous trouverez [ici](#) les Rückkehrberatungsstellen proches de chez vous.



Droit au séjour des membres de votre famille

Si vous avez obtenu le statut de réfugié/**anerkannter Flüchtling**, vous avez le droit de solliciter un regroupement familial (**Familiennachzug**). Il s'agit alors d'une demande que vous faites dans le but de **faciliter** la venue de votre conjoint(e) et de vos enfants mineurs célibataires. Vous devez vous adresser pour cela au Service des étrangers/Ausländerbehörde de votre commune.

! **Cet Erleichterter Nachzug n'est possible que si la demande en est faite dans les trois mois. Une simple demande respectant les délais (dite « fristwahrender Antrag / Fristwahrungsantrag ») suffit, p. ex. si vous la faites au ministère des Affaires étrangères/Auswärtiges Amt ou à l'Ausländerbehörde dont vous dépendez. Quant aux membres de votre famille, ils doivent déposer une demande d'entrée/Einreiseantrag à l'ambassade d'Allemagne compétente.**

Pour **les personnes bénéficiant d'une protection subsidiaire**, le regroupement familial est suspendu jusqu'au 15 mars 2018 (situation actuelle en octobre 2016). Après ce délai, vous pourrez également déposer une demande de regroupement familial dit « erleichterter Familiennachzug » auprès du ministère des Affaires étrangères/Auswärtiges Amt. Important : Si votre procédure d'asile est encore en cours, vous ne pouvez pas déposer de demande. Toutefois, les membres de votre famille peuvent déjà tenter d'obtenir un rendez-vous à l'ambassade d'Allemagne compétente.

! **Caritas (Secours catholique – Évêché de Magdebourg) gère un fonds dédié à l'aide aux réfugiés. Celui-ci peut, entre autres, être de quelque secours dans les cas de regroupement familial. Vous trouverez plus d'informations sur le droit au séjour des membres de votre famille et sur le regroupement familial [ici](#).**



Informations supplémentaires sur le droit d'asile et la protection des réfugiés

Le Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (BAMF) donne de plus amples renseignements sur son [site web](#) et dans sa brochure en ligne « [Ablauf des deutschen Asylverfahrens](#) » sur tout ce qui concerne le droit de séjour et la procédure d'asile.

DOCUMENTATION - ADRESSES - CONTACTS

Conseil et Accompagnement

Conseil aux migrants en Saxe-Anhaltwww.integriert-in-sachsen-anhalt.de**Conseil et assistance spécifiques**www.integriert-in-sachsen-anhalt.de/beratung-und-netzwerke/beratungsstellen/gesonderte-beratung-und-betreuung/**Informations spéciales procédure pour demandeurs d'asile en Saxe-Anhalt de l'association Caritas**

(service de conseil à la procédure de demande d'asile) Halberstadt

www.caritas.de Tél. +49 3941 609300**Le retour volontaire**

Centre spécialisé Retour.

Service pour le retour volontaire de ressortissants d'un pays tiers

www.magdeburgerstadtmision.de/arbeitsgebiete/kompetenzzentrum-rueckkehr/

Apprendre l'allemand

Centre d'aide et d'accueil des migrantswww.bamf.de/SiteGlobals/Functions/WebGIS/DE/WebGIS_Migrationserstberatung.html**Sites offrant des cours d'intégration**www.bamf.de/SiteGlobals/Functions/WebGIS/DE/WebGIS_Integrationskursort.html

Emploi et Formation

Focus sur le personnel qualifié (FiF)

Accompagnement des premiers pas dans le monde du travail

www.fachkraft-im-fokus.de

Tél. 49 152 537 729 43 (HAL), +49 173 8498 196 (MD)

**Passerelle pour l'emploi PLUS**Insertion des demandeurs d'asile et des réfugiés par le travail et par la formation
Magdebourgwww.jobbruecke-chance.de

Tél. +49 391 7279882

**Réseau IQ - Aide à la validation des diplômes et conseils en matière de qualification**

Halle / Magdebourg

www.sachsen-anhalt.netzwerk-iq.de

Tél. +49 345 686948-23/-15/-21 (HAL) / +49 391 40805-15/-10/-13 (MD)



Santé et Protection

Aide en cas d'agressions

Service mobile pour les victimes de violences xénophobes

Halle / Magdebourg / Salzwedel / Dessau-Roßlau

www.mobile-opferberatung.de

Tél. +49 345 2267100 (HAL) / +49 391 6207752 (MD) /

+49 3901 306431 (SAW) / +49 340 6612395 (DE)

**Soutien et aide à l'attention des femmes**

Maison des femmes réfugiées de la ville de Halle

Halle

www.migration-paritaet-lsa.de/ffh

Tél. +49 345 5238115

**Aide téléphonique/Service d'écoute „Gewalt gegen Frauen“****Violence faite aux femmes** (appel gratuit)www.hilfetelefon.de

Tél. +49 8000 116016

**Vera - Service spécialisé contre la traite des femmes et les mariages forcés**www.awo-sachsenanhalt.de

Tél. +49 391 4015371



Aide contre le sida

Association « Aide contre le sida » (Saxe-Anhalt sud, Saxe-Anhalt nord)

Halle / Magdebourg
www.halle.aidshilfe.de
 Tél. +49 345 5821271 (HAL)



www.aidshilfesachsenanhaltsud.de
 Tél. +49 391 5357690 (MD)

Orientation et Insertion sociale

Réseau régional des organisations de migrants de Saxe-Anhalt (LAMSA)

Halle
www.lamsa.de
 Tél. +49 345 17164890

**Point de rencontre et accueil de l'Agence des bénévoles de la ville de Halle et du district Saalkreis**

www.freiwilligen-agentur.de/themen-und-projekte/engagiert-fuer-fluechtlinge

**Services de conseil et réseaux de soutien aux réfugiés/nouveaux arrivants**

www.integriert-in-sachsen-anhalt.de/netzwerke/

**Initiatives de bienvenue en Saxe-Anhalt**

www.integriert-in-sachsen-anhalt.de/willkommen/willkommensinitiativen



École et Formation

L'interculturel au jardin d'enfants et à l'école

www.lerneninterkulturell.de



Brochures pour mieux s'orienter (sur support papier et en ligne)

« ARRIVER, ET PLUS. Guide-info pour les réfugiés du Land de Saxe-Anhalt. »

- **Ankommen und mehr. Erstinformationen für Geflüchtete in Sachsen-Anhalt**



« Bienvenue en Saxe-Anhalt - Guide pour les immigrants » (AGSA)

- **Wegweiser für Neueingewanderte (AGSA)**



« Votre guide pour la Saxe-Anhalt »

- **Wegweiser nach Sachsen-Anhalt**



- Aide aux réfugiés. Guide pour les professionnels ou les bénévoles impliqués. AWO

Guide Affaires migratoires Magdeburg. LSA

- **Migrationswegweiser Magdeburg (für LSA)**



« Guide pratique des opportunités d'insertion des réfugiés sur le marché du travail. »

- **Orientierungsleitfaden in Angeboten der Arbeitsmarktintegration von Migrantinnen und Migranten**



« Information pour les parents. L'école. » (LAMSA)

- **Eltern-Information Schule (LAMSA)**



Plateformes Internet sur les thèmes de la migration et de l'insertion en Saxe-Anhalt

- Integrationsportal Sachsen-Anhalt > Plateforme de services et forum pour toutes activités et initiatives en matière d'intégration et d'engagement citoyen
- Integrationsportal der Landeshauptstadt Magdeburg > Portail de services en matière d'intégration, coopération et engagement citoyen pour la capitale du Land
- LAMSA e. V. > Site web de l'association regroupant les organisations de migrants en Saxe-Anhalt
- willkommen-in-halle > Portail de services à l'attention de personnes au parcours migratoire pour la ville de Halle
- willkommen-in-magdeburg > Portail de services à l'attention de personnes au parcours migratoire pour la ville de Magdebourg

